



Les Nouvelles du Climat

Octobre 2021



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Table des matières

Les nouvelles du climat au niveau international	3
Le rapport sur l'état du climat en Afrique 2020	3
Que faut-il attendre de la COP 26 sur le climat ?	4
Le Conseil de sécurité de l'ONU peut-il se mettre d'accord sur une résolution sur la sécurité climatique ?	7
Financement du Programme 2030 : un cadre d'alignement sur les ODD pour les banques publiques de développement	9
Le rapport sur la transparence climatique 2021	11
Financement innovant pour l'Afrique: exploiter la dette en faveur du climat et de la nature	12
Plus de 100 millions d'Africains menacés par le réchauffement climatique d'ici à 2030, selon l'ONU	13
17 ^e Assemblée générale annuelle (AGA) du Forum intergouvernemental sur les mines, les métaux, les métaux et le développement durable (IGF).....	14
Insécurité alimentaire, pauvreté et déplacements en hausse en Afrique à cause du changement climatique (OMM)	15
Le changement climatique entraîne une augmentation de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et des déplacements en Afrique	17
The Production Gap : 2021 Report.....	19
Cartographie du droit de l'environnement en Francophonie.....	20
Les nouvelles du climat au niveau national	21
Covid-19 : Nouvelle pollution due aux masques de protection sur les plages d'Agadir	21
PLF 2022: Le gouvernement veut imposer une « Taxe verte » aux produits et équipements énergivores.....	21
L'intelligence artificielle, un énorme potentiel pour l'agriculture marocaine	21
Extension du parc éolien Aftissat (Boujdour): GE Renewable Energy fournira 40 éoliennes	22
Deux startups marocaines, finalistes de ClimateLaunchpad Morocco, pour la grande finale internationale aux Pays-Bas	23
Etude de faisabilité d'un projet de dessalement d'eau de mer à Tan-Tan	23
Taroudant : l'ONEE achève le renforcement de l'alimentation en eau potable à partir du barrage Aoulouz.....	24
Lancement du marché de construction du barrage Tamri dans la province d'Agadir	24
Seules 9 % des entreprises mesurent avec précision leurs émissions de CO2	25
Assèchement de la Moulouya : les écologistes dénoncent le pompage, l'ABHM pointe la sécheresse	26
Interconnexion électrique: « Le Maroc, une alternative pour approvisionner l'Europe » (Premier ministre portugais)	28
Le chef du gouvernement représentera le Roi au forum de l'Initiative verte d'Arabie Saoudite et du Moyen-Orient.....	28



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Les nouvelles du climat au niveau international

Le rapport sur l'état du climat en Afrique 2020

La tendance au réchauffement pour 1991-2020 était plus élevée que pour la période 1961-1990 dans toutes les sous-régions africaines et nettement supérieure à la tendance pour 1931-1960.

Les températures moyennes annuelles en 2020 sur l'ensemble du continent étaient supérieures à la moyenne de 1981 à 2010 dans la plupart des régions. Les plus grandes anomalies de température ont été enregistrées dans le nord-ouest du continent, dans les zones équatoriales occidentales et dans certaines parties de la Grande Corne de l'Afrique.

Les taux d'élévation du niveau de la mer le long des côtes tropicales et de l'Atlantique Sud et de la côte de l'océan Indien sont plus élevés que le taux moyen mondial, à environ 3,6 mm/an et 4,1 mm/an, respectivement. Le niveau de la mer le long des côtes méditerranéennes augmente à un rythme inférieur d'environ 2,9 mm/an à la moyenne mondiale.

Les taux de recul actuels des glaciers de montagne africains sont supérieurs à la moyenne mondiale et si cela continue, cela conduira à une déglaciation totale d'ici les années 2040. Le mont Kenya devrait être déglacé une décennie plus tôt, ce qui en fera l'une des premières chaînes de montagnes entières à perdre des glaciers en raison du changement climatique anthropique.

Des précipitations supérieures à la normale ont prédominé dans le Sahel, la vallée du Rift, le bassin central du Nil et le nord-est de l'Afrique, le bassin du Kalahari et le cours inférieur du fleuve Congo. Des conditions sèches ont prévalu le long de la partie sud-est du continent, à Madagascar, sur la côte nord du golfe de Guinée et dans le nord-ouest de l'Afrique.

Les effets combinés des conflits prolongés, de l'instabilité politique, de la variabilité climatique, des épidémies de ravageurs et des crises économiques, exacerbés par les impacts de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), ont été les principaux moteurs d'une augmentation significative de l'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire augmente de 5 à 20 points de pourcentage à chaque inondation ou sécheresse en Afrique subsaharienne. La détérioration associée de la santé et de la fréquentation scolaire des enfants peut aggraver les inégalités de revenus et de genre à long terme. En 2020, il y a eu une augmentation de près de 40 % de la population touchée par l'insécurité alimentaire par rapport à l'année précédente.

On estime que 12 % de tous les nouveaux déplacements de population dans le monde se sont produits dans la région de l'Est et de la Corne de l'Afrique, avec plus de 1,2 million de nouveaux déplacements liés aux catastrophes et près de 500 000 nouveaux déplacements liés aux conflits. Les inondations et les tempêtes ont le plus contribué aux déplacements internes liés aux catastrophes, suivies des sécheresses.

En Afrique subsaharienne, les coûts d'adaptation sont estimés à 30 à 50 milliards de dollars américains (2 à 3 % du produit intérieur brut (PIB) régional) chaque année au cours de la prochaine décennie, afin d'éviter des coûts encore plus élevés de secours supplémentaires en cas de catastrophe. Le développement résilient au climat en Afrique nécessite des investissements dans les infrastructures



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

hydrométéorologiques et les systèmes d'alerte précoce pour se préparer à l'escalade d'événements dangereux à fort impact.

Des enquêtes auprès des ménages menées par le Fonds monétaire international (FMI) en Éthiopie, au Malawi, au Mali, au Niger et en République-Unie de Tanzanie ont révélé, entre autres facteurs, que l'élargissement de l'accès aux systèmes d'alerte précoce et aux informations sur les prix des denrées alimentaires et les conditions météorologiques (même avec de simples messages texte ou vocaux pour informer les agriculteurs sur le moment de planter, d'irriguer ou de fertiliser, permettant une agriculture intelligente face au climat) a le potentiel de réduire les risques d'insécurité alimentaire de 30 points de pourcentage.

La mise en œuvre rapide des stratégies d'adaptation africaines stimulera le développement économique et générera plus d'emplois à l'appui de la reprise économique après la pandémie de COVID-19. La poursuite des priorités communes identifiées par le Plan d'action pour une relance verte de l'Union africaine faciliterait la réalisation d'une relance durable et verte du continent après la pandémie tout en permettant une action climatique efficace.

[Pour plus d'informations](#)

Que faut-il attendre de la COP 26 sur le climat ?

Organisée à Glasgow sous la présidence du Royaume-Uni, la COP 26 est un premier test de crédibilité et une échéance clé pour au moins deux enjeux au cœur des négociations multilatérales sur le climat : la dynamique d'ambition collective enclenchée par l'Accord de Paris et le financement du climat promis lors de la COP 15 de Copenhague. Ce billet explique l'état d'avancement de ces dossiers et d'autres points importants de l'agenda (atténuation, finance, marchés carbone, adaptation, économie réelle), et suggère quelques questions clés qui permettront d'évaluer la réussite de la COP.

Deux des quatre objectifs fixés par la présidence britannique renvoient à des jalons posés il y a plusieurs années. Tout d'abord, en ce qui concerne la réduction des émissions, la COP 26 est la date limite à laquelle les pays doivent soumettre des engagements nouveaux et renforcés à l'horizon 2030 (contributions déterminées au niveau national, NDC en anglais), ainsi que des stratégies à long terme de développement à faibles émissions de gaz à effet de serre (LT-LEDS en anglais), généralement à l'horizon 2050¹. Pour rappel, l'Accord de Paris est construit sur des cycles successifs de cinq ans permettant de renforcer progressivement les ambitions nationales, afin qu'elles s'alignent dans le temps sur l'objectif commun de parvenir à zéro émission nette d'ici le milieu du siècle. La COP 26 marque la première étape de ce mécanisme d'ambition, et un premier test de sa crédibilité. D'emblée, il convient de noter que la manière dont la présidence décrit l'objectif lui-même (« sécuriser le net zéro mondial d'ici le milieu du siècle et garder 1,5 degré à portée de main ») témoigne de l'efficacité, entre autres, du rapport spécial du GIEC sur les 1,5°C (2018), qui a fait passer la référence en matière d'ambition climatique de 2°C à 1,5°C : les objectifs quantifiés de zéro émission nette de CO₂ à l'échelle mondiale d'ici 2050 et de -45% de CO₂ d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2010 sont désormais au cœur de toute évaluation globale des progrès accomplis.

À une semaine de l'ouverture du sommet de Glasgow, le tableau n'est pas rose : si trois quarts des pays (144/191) ont soumis leur NDC, cela ne représente qu'un peu plus de la moitié des émissions mondiales, principalement parce que les poids lourds que sont la Chine et l'Inde (qui représentent respectivement 27 % et 7 % des émissions mondiales) ne répondent toujours pas à l'appel. Mais tout aussi important, selon une estimation de Climate Watch, 64 pays ont soumis une NDC égale ou inférieure à la précédente en termes d'ambition, en contradiction directe avec le texte de l'Accord de Paris, y compris des pays de l'OCDE comme l'Australie, le Mexique, ou le Brésil. Globalement, même si



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

les propositions actuelles représentent un progrès par rapport à 2015, les émissions de GES devraient encore augmenter de 16 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2010, selon le rapport de synthèse des NDC de la Convention Climat des Nations unies de septembre. Il semble particulièrement difficile pour la Chine (hôte de la COP 15 sur la biodiversité de la Convention Biodiversité des Nations unies) de se soustraire à son engagement de 2015 de soumettre une NDC renforcée ; mais il convient de veiller à ce que tous les pays développés respectent également leurs engagements à cet égard. Même si des avancées sont possibles au cours de la COP sur ces engagements à court terme, le fossé sera loin d'être comblé ; raison de plus pour nous rappeler que l'ambition ne peut être réduite aux chiffres des NDC, et que des progrès ont été réalisés aux niveaux national et sectoriel, en termes de gouvernance, d'objectifs et de politiques (Iddri, 2021). Seuls 33 pays ont officiellement soumis une LT-LEDS, un chiffre compréhensible puisque les pays sont simplement « invités » à en soumettre une, malgré le rôle important qu'elles peuvent jouer pour accroître l'ambition et la mise en œuvre des NDC (Iddri, 2019). Il est intéressant de noter que les soumissions récentes et ambitieuses de l'Afrique du Sud et de l'Indonésie, ainsi que le soutien croissant des banques multilatérales de développement à l'élaboration et à la mise en œuvre des LT-LEDS, montrent une reconnaissance croissante de leur rôle central dans la réalisation des objectifs à court et à long terme en matière de climat et de développement (MOPAN, 2021). Le développement d'une LT-LEDS est un point d'ancrage naturel pour l'objectif de zéro émission nette : cela permet de clarifier son périmètre, d'explorer les transformations économiques nécessaires, de s'assurer que ses implications sont défendues par toutes les parties des gouvernements et de la société civile. C'est pourquoi une LT-LEDS devrait aussi être considérée comme une étape obligatoire pour crédibiliser les récentes annonces politiques des objectifs de zéro émission nette de la Chine, du Brésil, de la Turquie et en particulier de la Russie et des Émirats arabes unis, qui dépendent des combustibles fossiles. En outre, la COP 26 pourrait envoyer un signal en faveur d'une plus grande redevabilité à l'égard des objectifs de zéro émission nette. Si l'essor de ces engagements, qui couvrent désormais deux tiers de l'économie mondiale (ECIU, 2021), est un bon signe d'appropriation progressive du défi climatique, il existe un risque réel de réaction négative à deux titres. Tout d'abord, certains pays en développement s'opposent à l'accent mis sur le « zéro émission nette », car il est compris comme un « appel à tous les pays à adopter des objectifs de zéro émission nette d'ici 2050 ». En réalité, le Giec propose un objectif mondial « zéro émission nette » d'ici à 2050 pour maintenir la température à 1,5°C, et la présidence britannique devrait préciser que cela encourage les pays à définir comment et quand ils pourraient atteindre le « zéro émission nette », en fonction de leurs capacités respectives. Deuxièmement, tout comme la campagne Objectif Zéro menée par les champions du climat de l'ONU a défini ce qui constitue une véritable « ligne de départ » pour les engagements des entreprises et des autorités locales en faveur du zéro émission nette (transparence, périmètre des émissions, utilisation de compensations), les pays participant à la COP 26 devraient clarifier ce qu'est un objectif de zéro émission nette de bonne foi pour un pays, par exemple l'utilisation des crédits carbone internationaux, les hypothèses concernant le secteur UTCATF/les technologies à émissions négatives, etc. Le deuxième objectif qui s'est fait attendre pour cette COP est le financement, et plus précisément la promesse faite par les pays développés lors de la COP 15 de Copenhague (2009) de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 auprès de sources publiques et privées pour répondre aux besoins des pays en développement. Ce chiffre a peu de justification en soi : sa genèse est étonnamment mystérieuse, tout le monde s'accordant à dire que les besoins réels seront bien plus élevés. Mais cet objectif sert à démontrer un principe de solidarité qui est la clé d'un engagement universel à agir, et il est, à ce titre, extrêmement important pour la dynamique globale de l'ambition. Selon les dernières estimations de l'OCDE sur les chiffres de 2019, il manque encore au moins 20 milliards de dollars, et les tendances de financement étaient désespérément stagnantes entre 2018 et 2019, avant même que la pandémie de Covid-19 ne frappe. Le Canada et l'Allemagne ont été chargés par la présidence britannique de préparer un plan clarifiant



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

la façon dont les pays développés pourraient collectivement intensifier leurs efforts, ce qui pourrait inclure davantage d'engagements pour la période 2021-2025, et plus de clarté sur la façon de mettre en place un nouvel objectif quantifié collectif d'ici 2025 (comme promis lors de la COP 21 de Paris). Comme on pouvait s'y attendre, les pays développés les plus virulents déplorent publiquement les « promesses non tenues » qui minent le système multilatéral, et ces tensions sont exacerbées par le contexte plus large des inégalités dans la distribution des vaccins au niveau mondial (un autre problème logistique pour les organisateurs de la COP) et des capacités de relance économique (Déclaration des LMDC). Troisièmement, si la plupart des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris (Rulebook) ont été approuvées lors de la COP 24 de Katowice en 2018, les règles pour les marchés carbone internationaux (dites « approches coopératives » en vertu de l'art. 6) font toujours défaut. Au cœur du désaccord se trouve le risque de double comptage des réductions d'émissions, si les crédits ne sont pas échangés avec suffisamment de transparence et de responsabilité. Contrairement aux précédents mécanismes de marché du protocole de Kyoto, tous les pays sont aujourd'hui responsables de leurs émissions et il n'existe pas de « trou noir » où les réductions d'émissions réalisées sont automatiquement « additionnelles ». Lors de la COP 25 de Madrid, plus de 30 pays de l'UE, de l'AILAC (Association indépendante de l'Amérique latine et des Caraïbes) et pied (Petits États insulaires en développement), emmenés par le Costa Rica, ont défini ce que des règles solides signifiaient pour eux dans les Principes de San José, et ont préféré reporter une décision plutôt que d'accepter des règles qui ne répondraient pas à ces normes et pourraient compromettre la réduction collective des émissions. Deux ans plus tard, les négociations techniques ont été rares et difficiles à organiser en ligne ; mais le véritable problème semble plutôt être d'ordre politique. Le Brésil, principal pays bloquant sur ce sujet, a besoin d'être rassuré sur le fait qu'il y aura des incitations financières en faveur de la préservation de la forêt amazonienne et de sa contribution à la stabilité du climat mondial. Avec une telle pression sur les engagements des pays en matière d'atténuation et de financement, les questions d'adaptation pourraient avoir du mal à susciter une attention technique à Glasgow, mais resteront politiquement vitales, compte tenu de la façon dont les impacts climatiques sont devenus tangibles dans le monde entier, et de l'avertissement sévère sur les événements météorologiques extrêmes porté par le Groupe de travail 1 du Giec. Dans les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, l'adaptation était sur un pied d'égalité avec l'atténuation et le financement, mais seuls 25 pays ont officiellement rendu compte de leurs efforts pour comprendre et se préparer aux impacts climatiques. Les pays ont collectivement du mal à articuler la manière d'avancer et d'évaluer les progrès vers l'objectif mondial qualitatif en matière d'adaptation ; la proposition de l'Afrique du Sud de le quantifier, bien que préliminaire, montre un réel désir d'« opérationnaliser » les questions d'adaptation, et l'objectif mondial en particulier (Iddri, 2014). Ces discussions pourraient s'appuyer sur le document technique du Comité d'adaptation sur l'examen des progrès collectifs en matière d'adaptation. Enfin, les conférences multilatérales sur le climat offrent une plateforme de haut niveau pour lancer et faire le point sur les initiatives publiques et privées visant à faire progresser les actions de l'« économie réelle ». La réduction de la consommation de charbon est l'un des principaux domaines dans lesquels de nouveaux engagements sont espérés, dans le sillage du No New Coal Power Compact lancé à l'Assemblée générale des Nations unies et de l'engagement du G7, de la Chine et de la Corée du Sud à ne plus construire de centrales au charbon à l'étranger. Les polluants climatiques à courte durée de vie sont déterminants pour une atténuation efficace du climat au cours de cette décennie ; le méthane provenant de la production de combustibles fossiles, de l'agriculture et de la gestion des déchets pourrait être réduit en soutenant l'engagement mondial concernant le méthane, qui doit être lancé par les États-Unis et l'Union européenne.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Au final, la COP 26, qui représente un défi technique et politique de taille pour le Royaume-Uni « post-Brexit, d'envergure mondiale », sera un test clé pour bon nombre des principes qui sous-tendent les négociations multilatérales sur le climat. Mais ce n'est pas le « dernier espoir » pour l'action climatique.

[Pour plus d'informations](#)

Le Conseil de sécurité de l'ONU peut-il se mettre d'accord sur une résolution sur la sécurité climatique ?

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU discutent d'un projet de résolution sur la sécurité climatique déposé par l'Irlande et le Niger fin septembre. S'il est adopté, ce sera la première résolution du genre, bien que le Conseil ait tenu des sessions sur le changement climatique et ses implications pour la paix et la sécurité depuis 2007. Ces discussions, sporadiques au début, sont devenues beaucoup plus fréquentes au cours des dernières cinq ans. Mais à part une déclaration (qui n'a pas la stature d'une résolution) en 2011, le Conseil n'a jamais formellement mis sur papier ses préoccupations concernant le changement climatique. L'objectif de la résolution est essentiellement de créer une base de référence pour des discussions systématiques sur la façon dont l'impact du changement climatique - qui se manifeste par des sécheresses, des élévations du niveau de la mer, des inondations et d'autres événements météorologiques extrêmes - façonne la paix et les conflits dans le monde. Le lien entre ces facteurs et l'instabilité est de plus en plus clair dans de nombreux domaines où l'ONU opère. Au Sahel, la dégradation des terres associée au changement climatique a déclenché des violences entre agriculteurs et éleveurs. Au Soudan du Sud, où les soldats de la paix de l'ONU sont chargés de protéger les civils, trois années consécutives d'inondations historiques ont exacerbé l'insécurité alimentaire et économique généralisée, déplaçant plus d'un demi-million de personnes, repoussant les éleveurs vers le sud et alimentant le conflit dans la région de l'Équatoria. Bien que le Conseil de sécurité ait reconnu ces problèmes dans certains cas, il ne dispose pas de procédures standard pour prévoir, évaluer et répondre à ces risques liés au climat. Le projet de texte appelle le Secrétaire général António Guterres à présenter un grand rapport sur la sécurité climatique d'ici deux ans, qui comprendrait des recommandations générales sur la manière de lutter contre les risques de sécurité liés au climat. Le projet demande également aux missions de terrain de l'ONU de faire rapport plus souvent sur les préoccupations liées au climat et encourage l'ONU à déployer des experts sur le sujet dans ses opérations. Enfin, il invite Guterres à envisager de nommer un envoyé spécial pour la sécurité climatique, bien que certains membres du Conseil craignent qu'il existe déjà un certain nombre d'envoyés de l'ONU traitant des aspects du changement climatique, et que l'ajout d'un autre fonctionnaire à la combinaison risque de faire double emploi.

La résolution garantirait également que le Conseil débattrait régulièrement de la sécurité climatique à l'avenir, tout comme il évoque les priorités thématiques établies telles que l'agenda pour les femmes, la paix et la sécurité. À ce jour, il appartenait à chaque membre du Conseil d'engager des pourparlers sur la sécurité climatique, ce qui signifie que les discussions ont fluctué de manière imprévisible. Tout en examinant les liens entre le climat et les conflits, le projet de résolution ne va pas aussi loin que le souhaiteraient certains militants pour le climat. Cela n'implique pas que le Conseil ait un rôle à jouer dans l'élaboration de discussions plus larges de l'ONU sur le réchauffement climatique, telles que celles qui se tiendront à la Conférence des parties de Glasgow à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (ou COP26) en novembre. Le projet du Conseil de sécurité vise plutôt à encourager une meilleure compréhension de la façon dont le changement climatique affecte les préoccupations actuelles du Conseil en matière de paix et de sécurité et les missions des Nations Unies.

Le Conseil s'est concentré sur la sécurité climatique de manière ad hoc. Il a eu tendance à mettre l'accent sur le problème en traitant avec certaines parties de l'Afrique – notamment le Sahel et le



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

bassin du lac Tchad – tout en le traitant comme une priorité moindre ailleurs. En l'absence d'une stratégie globale du Conseil sur le changement climatique, les membres qui s'inquiètent de la question - souvent des gouvernements européens, africains et latino-américains - ont réussi à insérer des références au sujet dans les mandats d'opérations de paix et de bureaux politiques spécifiques de l'ONU. Ceux-ci ont généralement encouragé les missions des Nations Unies à évaluer les risques liés au climat dans leurs zones d'opération et à soutenir les efforts des autorités nationales pour développer des stratégies de gestion des risques en réponse. La capacité du système des Nations Unies à répondre à de telles demandes a été limitée mais s'améliore. En 2018, la Suède (alors membre du Conseil de sécurité) a financé un nouveau mécanisme de sécurité climatique - une équipe de personnel répartie dans le Département des affaires politiques et de consolidation de la paix des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement - afin de générer de meilleures analyses des risques. L'ONU a également déployé un conseiller en sécurité climatique dans sa mission en Somalie pour analyser les risques liés au climat et coordonner les réponses des agences des Nations Unies, et les membres du Conseil ont discuté de l'envoi de responsables similaires à l'opération au Soudan du Sud.

En 2020, l'Allemagne, qui a défendu les questions climatiques au cours de son mandat 2019-2020 au Conseil, s'est associée au Niger pour lancer un nouveau groupe d'experts informel sur le climat et la sécurité (GIE) afin de servir de forum pour des discussions détaillées sur ces questions entre les membres. Ce mécanisme n'a pas de statut formel au Conseil, et la Russie a refusé d'y participer même en tant qu'observateur en 2021 – une position qui reflète les doutes plus larges de Moscou concernant l'agenda de la sécurité climatique. Pourtant, malgré ses limites, l'IEG a déjà discuté du Sahel, de la Somalie et du Soudan du Sud.

Dans ce contexte, ni le Conseil de sécurité ni l'ONU dans son ensemble n'ont encore pleinement saisi bon nombre des implications du changement climatique. Les différentes parties du système des Nations Unies travaillant sur les questions climatiques et les conflits sont loin d'être bien intégrées. Ils ne fusionnent toujours pas régulièrement les informations liées au climat - telles que les données satellitaires - avec les analyses politiques de l'ONU sur les tensions dans les pays touchés. Le Conseil n'établit pas non plus de liens systématiques entre les discussions parallèles sur le changement climatique et les phénomènes connexes, tels que les pénuries alimentaires, dans les régions vulnérables. La nouvelle résolution proposée pourrait créer une plate-forme permettant au secrétaire général et aux responsables de l'ONU de présenter au Conseil des analyses et des avertissements mieux intégrés sur la sécurité climatique en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales. Les discussions du Conseil de sécurité sur une résolution sur la sécurité climatique font suite à une poussée majeure de l'Allemagne pour obtenir un texte similaire en 2020. Au cours du premier semestre de cette année, l'Allemagne a convoqué neuf autres membres sympathiques du Conseil pour élaborer un projet de résolution. Mais les diplomates allemands ont reconnu très tôt qu'il était peu probable qu'ils fassent passer le texte au-delà de l'opposition de la Chine, de la Russie et – de manière décisive du point de vue de Berlin – des États-Unis, qui, sous l'administration Trump, se méfiaient profondément de l'action de l'ONU sur le changement climatique. Les responsables américains ont clairement indiqué qu'ils opposeraient leur veto au projet dirigé par l'Allemagne, et Berlin s'est contenté de tenir une réunion du Conseil de haut niveau sur le sujet en juillet 2020 et de lancer l'IEG. Les membres du Conseil ont reconnu que le changement d'administration en janvier 2021 à Washington ouvrait de nouvelles possibilités. En février, le Royaume-Uni a organisé une réunion virtuelle du Conseil sur la sécurité climatique impliquant le Premier ministre Boris Johnson, d'autres chefs d'État et de gouvernement, l'envoyé américain pour le changement climatique John Kerry et l'historien de la nature David Attenborough. La plupart des participants ont exprimé leur soutien à une action renouvelée des Nations Unies dans ce domaine. Dans les mois qui ont suivi, l'Irlande et le Niger (les présidents actuels



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

de l'IEG) – avec l'aide de la Norvège et du Kenya – ont mené des discussions sur un nouveau projet de résolution s'inspirant du projet de texte allemand de 2020. Les discussions ont impliqué douze des quinze membres actuels du Conseil. Les trois absents étaient la Chine, la Russie et l'Inde. L'Irlande a organisé une autre réunion du Conseil sur la sécurité climatique lors de la session de haut niveau de l'Assemblée générale fin septembre, avant de déposer son texte avec le Niger le 30 septembre. Un groupe d'experts du Conseil a procédé à une lecture complète du projet au cours de la deuxième semaine d'octobre. Il y a maintenant une pause pendant que les responsables à New York discutent du texte avec leurs capitales et engagent des pourparlers bilatéraux sur le projet. Le processus devrait s'accélérer à l'approche de décembre, lorsque le Niger occupera la présidence tournante du Conseil de sécurité au cours du dernier mois de son mandat en tant que membre élu. Les partisans de la résolution espèrent faire franchir la ligne avant que de nouveaux membres – dont un Brésil particulièrement sceptique – n'entrent au Conseil en janvier 2022, nécessitant une nouvelle série de négociations. Mais l'Inde, la Chine et la Russie ont clairement fait savoir qu'elles avaient de sérieuses réserves sur le texte, comme nous le verrons plus loin. Alors que les quatre cinquièmes des membres du Conseil soutiennent le projet de texte, les trois membres africains du Conseil (Kenya, Niger et Tunisie) ont joué un rôle particulièrement important dans le plaidoyer pour une résolution. Compte tenu de l'accent mis à ce jour par le Conseil sur la sécurité climatique en Afrique, la position du groupe est importante et contredit les affirmations selon lesquelles les membres occidentaux du Conseil conduisent ce programme. Lors de la précédente pression de l'Allemagne en faveur d'une résolution, l'Afrique du Sud (un membre en 2019-2020) était sceptique, craignant apparemment que le Conseil puisse éventuellement essayer de légiférer sur des questions environnementales au-delà de la vision de Pretoria de son mandat. Le Kenya, qui a pris le siège de l'Afrique du Sud en 2021, a en revanche souligné ses inquiétudes concernant les risques liés au climat dans la Corne de l'Afrique. Le Niger a également signalé l'impact du changement climatique dans son voisinage. La plupart des membres du Conseil respectent l'accent mis par la mission nigérienne sur la question et souhaiteraient que la résolution soit adoptée lors de sa présidence en décembre.

[Pour plus d'informations](#)

Financement du Programme 2030 : un cadre d'alignement sur les ODD pour les banques publiques de développement

Lors du premier « Finance in Common Summit », en novembre 2020, les Banques Publiques de Développement (BPD) du monde entier se sont engagées à aligner leurs activités sur le Programme 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD). Bien qu'il y ait un intérêt croissant pour l'intégration des ODD, il nous manque encore une discussion ouverte et approfondie sur ce que cela signifie. En conséquence, il n'y a pas encore d'approche opérationnelle ambitieuse à large assise. La présente étude est le produit d'une collaboration du groupe de réflexion européen (ETTG) visant à la fois à proposer une définition de l'alignement sur les ODD et à fournir des principes concrets pour opérationnaliser davantage et promouvoir un tel alignement dans la pratique. Pour s'aligner sur la portée multidimensionnelle de l'Agenda 2030 et des ODD, les BPD doivent intégrer l'impératif de la transition vers des modèles socio-économiques sobres en carbone, résilients au climat et équitables dans toutes leurs décisions de financement et cycles de projet. Jusqu'à présent, de nombreuses discussions sur l'alignement des ODD se sont limitées à des exercices de cartographie. Certains acteurs perçoivent les « investissements ODD » comme équivalant à des investissements en infrastructures, sans se demander si les infrastructures sont conçues de manière durable. La présente étude applique une compréhension beaucoup plus approfondie de l'Agenda 2030, faisant valoir que l'alignement sur l'Accord de Paris et les ODD doivent aller de pair. La mise en œuvre du Programme 2030 exige que les BPD assurent la cohérence et stimulent un changement profond à l'échelle de l'ensemble de



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

l'organisation de l'BPB et dans l'ensemble de ses opérations. En tant que tel, l'alignement sur les ODD exige un engagement de haut niveau, ainsi qu'une gouvernance approfondie et, probablement, une restructuration du modèle commercial. Cependant, passer d'une compréhension claire de l'Agenda 2030 à une approche véritablement opérationnelle n'est pas une tâche facile. Par conséquent, cette étude développe quatre principes d'opérationnalisation, ainsi que des étapes pratiques pour les mettre en œuvre. Ensemble, ils fournissent une liste de contrôle pour les efforts des BPD pour aligner leurs activités sur le Programme 2030 et les ODD.

Principe opérationnel 1 : Piloter en interne et favoriser une culture de développement durable. Les BPD doivent faciliter et permettre une culture du développement durable dans l'ensemble de leurs organisations respectives. À cette fin, les banques pourraient, par exemple, commencer à exiger des qualifications dans des domaines stratégiques de développement durable lors de l'embauche de nouveaux experts financiers et assurer un suivi et un développement réguliers de ces compétences dans les évaluations de performance. En conséquence, la notoriété et l'adhésion des principes généraux de l'Agenda 2030 pourraient être à la fois approfondis et accélérés parmi tous les employés, conduisant à des décisions plus systémiques, cohérentes et intégrées.

Principe opérationnel 2 : Développer une stratégie globale et une vision à long terme. Les BPD doivent développer une stratégie holistique et une vision à long terme pour leur contribution au développement durable mondial. En adoptant une stratégie solide ou en alignant une stratégie ou un cadre politique existant sur l'ambition du Programme 2030, les BPD peuvent devenir une force motrice pour les ODD. Étant donné que les BPD ont des mandats et des portées géographiques différents, elles devraient promouvoir des échanges ouverts entre elles afin de maximiser leur contribution collective à cet égard. Cette étude présente des outils pratiques pour guider un tel processus d'élaboration de stratégie. Ceux-ci peuvent fournir une base de discussion entre les parties prenantes et aider à garantir que la stratégie nouvelle ou alignée reflète une approche équilibrée, en particulier à travers les dimensions sociales et environnementales des ODD. Les outils présentés peuvent également aider les PDB à analyser les interactions entre les différentes priorités bancaires dans un contexte spécifique.

Principe opérationnel 3 : Intégrer les priorités des ODD dans les opérations internes. Un alignement ambitieux sur les ODD signifie aller au-delà du niveau stratégique pour intégrer les priorités des ODD dans les opérations internes. Cela implique la construction d'un processus interne systématique et cohérent d'analyse des finances avec des considérations ODD intégrées dans les phases d'investissement ex ante et ex post. Une telle approche de gestion garantira que l'alignement devient partie intégrante de l'ensemble du cycle d'investissement. Les BDP pionnières ont développé des outils prometteurs pour soutenir un tel processus. Des exemples sont l'alignement du portefeuille en appliquant la catégorisation et la différenciation en fonction du contexte et en adoptant une approche de chaîne de valeur pour financer la transformation durable. Comme ce document le montrera, le simple fait d'approuver des projets disparates alignés sur les ODD ne garantit pas un portefeuille aligné et cohérent.

Principe opérationnel 4 : Mobiliser et catalyser des investissements véritablement transformateurs. Le cœur de l'alignement des ODD pour les BPD réside dans la mobilisation et la fourniture d'investissements véritablement transformationnels soutenant les trajectoires de développement durable. C'est là que les PDB peuvent changer la donne. Si les BPD veulent jouer le rôle de catalyseur des transformations en matière de durabilité, elles doivent sortir de leur zone de confort. Pour ce faire, il faut favoriser un engagement externe proactif au sein de leur écosystème de partenaires, en capitalisant à la fois sur leurs services financiers et non financiers. Les BPD doivent donc aller au-delà des projets qui répondent à des opportunités opportunistes et autonomes, et élargir leur philosophie et leur approche d'investissement à une position plus active, à la fois stratégique et collaborative. Ils



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

devraient également être prêts à s'engager dans un dialogue politique au niveau des pays pour apporter un changement transformationnel. Cela nécessite de développer de nouvelles compétences et structures d'incitation au sein de leurs organisations.

[Pour plus d'informations](#)

Le rapport sur la transparence climatique 2021

Le Rapport sur la transparence climatique est l'examen annuel le plus complet au monde de l'action climatique des pays du G20 et de leur transition vers une économie à zéro émission nette. Développé par des experts de 16 organisations partenaires de la majorité des pays du G20, le rapport informe les décideurs politiques et stimule les débats nationaux. Grâce à des informations comparables et concises présentées sous une forme visuellement attractive, le Rapport sur la Transparence Climatique sert de référence utile pour les décideurs et les acteurs, mais aussi pour ceux qui sont au cœur du climat pour qui le climat n'est pas central. L'examen est basé sur 100 indicateurs pour l'adaptation, l'atténuation et le financement et vise à rendre les bonnes pratiques et les lacunes transparentes. Le rapport de synthèse et les 20 profils de pays permettent au rapport d'être un outil de référence clair pour les décideurs.

Les actions clés pour les membres du G20 :

- Les membres du G20 qui ne l'ont pas encore fait doivent adopter des objectifs zéro net du milieu du siècle inscrits dans la loi.
- Les membres du G20 qui n'ont pas d'objectifs relatifs à 1,5°C doivent en soumettre des plus forts avant la COP26, et tous les membres du G20 doivent renforcer les politiques et les actions climatiques pour atteindre les trajectoires de 1,5°C.
- Les pays développés doivent augmenter leurs contributions au financement climatique pour aider les pays en développement à agir pour le climat.
- Les membres du G20 doivent introduire une conditionnalité ou des « chaînes vertes » pour les dépenses de relance et renforcer les réglementations et les incitations politiques qui s'alignent sur les objectifs climatiques à court terme.
- Les membres du G20 qui soutiennent toujours les industries des combustibles fossiles doivent réorienter les subventions vers la transformation du secteur et les investissements dans les énergies renouvelables et d'autres secteurs verts.
- Les pays en développement ont besoin du soutien des membres développés du G20 pour mobiliser des financements supplémentaires afin d'encourager les investissements dans les secteurs verts.
- Les membres du G20 ont besoin de toute urgence de plans et de stratégies d'adaptation pour tous les systèmes clés - y compris l'alimentation, l'eau, la santé, les écosystèmes, l'habitat et les infrastructures - et devraient renforcer leur préparation sociale, économique et de gouvernance pour accélérer la mise en œuvre de ces plans.
- Les membres du G20 doivent équilibrer le financement de l'adaptation, non seulement avec les pertes et dommages dus aux impacts bloqués, mais aussi avec les ressources allouées à l'atténuation.
- Les pays développés doivent augmenter leurs contributions au financement climatique pour aider les pays en développement par le biais de canaux bilatéraux et multilatéraux et avec des examens réguliers.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Financement innovant pour l'Afrique: exploiter la dette en faveur du climat et de la nature

Les 54 États africains sont parmi les plus vulnérables à la triple crise de la dette, du changement climatique et de la perte de la nature dans le contexte de l'après-COVID-19. Le ratio moyen dette/PIB en Afrique devrait augmenter pour atteindre plus de 70 % en 2021. Selon des estimations prudentes, la plupart des pays africains devraient perdre 2 à 5 % de leur PIB par an en raison du changement climatique d'ici 2030.¹ Dans le même temps, la biodiversité marine et terrestre de l'Afrique est soumise à une pression massive due à la perte d'habitat, au changement climatique, à la surpêche et au braconnage. Compte tenu du déclin des finances publiques, la capacité des gouvernements africains à investir dans une reprise inclusive et durable après la pandémie de COVID-19 sera déterminée de manière significative par la disponibilité de financements externes, tels que : Allègement et restructuration de la dette ; l'aide financière multilatérale et bilatérale, y compris les prêts/subventions à taux réduit et les Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du FMI et l'accès aux marchés et aux financements privés externes. Sauvegarder le climat et la biodiversité de l'Afrique alors que les niveaux d'endettement sont si élevés est extrêmement difficile. Les coûts de redressement économique post-COVID-19 épuiseront les ressources financières nécessaires pour faire face à la crise climatique et à la dégradation de l'environnement. La gestion de la dette de l'Afrique afin de fournir des investissements inclusifs dans la protection de la nature et du climat pourrait constituer une passerelle vers une plus grande durabilité de la dette et répondre aux trois crises de la dette, du climat et de la nature.

Instruments de la dette pour le climat et la nature en Afrique

Le type d'instrument de la dette à grande échelle qui pourrait être utilisé pour le climat et la nature dépendrait de la situation de la dette du pays en question. Les pays africains en situation de surendettement pourraient réduire (c'est-à-dire échanger ou convertir) leur dette — soit en la convertissant en monnaie locale et/ou en la remboursant à un taux d'intérêt inférieur, soit en procédant à une forme d'annulation de la dette, en accord avec leurs créanciers, soit en changeant l'instrument utilisé par le biais du refinancement. L'argent économisé serait alors utilisé, par le biais des systèmes gouvernementaux, pour atteindre les indicateurs clés de performance (ICP) convenus en matière de résilience climatique ou de protection de la biodiversité qui contribuent également à la réduction de la pauvreté. À ce jour, seuls des échanges de dettes à relativement petite échelle ont été tentés, comme l'échange dette contre climat des Seychelles pour 28 millions de dollars en 2015. Mais certains pays africains, comme le Cap Vert, visent désormais des échanges de dette contre climat programmatiques plus importants. Cette restructuration de la dette liée au climat et à la nature commence à gagner du terrain auprès des prêteurs bilatéraux de l'OCDE et de certaines organisations multilatérales, comme le FMI, mais la dette de l'Afrique est désormais détenue par un groupe plus large de créanciers, dont la Chine et des financiers privés. Ces créanciers plus récents sont encore réticents à s'engager dans une dette liée au climat et à la nature. Mais la reconnaissance croissante de la nécessité d'accroître les investissements publics et privés pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et protéger la biodiversité commence à influencer les créanciers privés et les membres du G20. Pour les pays africains moins endettés et disposant d'un accès raisonnable aux marchés, la meilleure option de financement de la dette pourrait consister à émettre une nouvelle dette ou au moins à reconduire une ancienne dette sous forme d'obligations pour le climat et la nature. Il pourrait s'agir d'obligations vertes ou bleues «d'utilisation du produit» pour les investissements terrestres et marins respectivement, où tous les fonds levés par l'obligation sont utilisés à ces fins environnementales. Un deuxième instrument de la dette émergent est la garantie d'exécution «à usage général», en vertu de laquelle certains fonds sont disponibles pour des objectifs budgétaires généraux et d'autres priorités sectorielles, y compris la santé et la protection sociale, à condition que les Indicateurs Clés de Performance (ICP) convenus en matière de climat et de nature soient atteints par des investissements appropriés. En Afrique, le Bénin a déjà émis une obligation liée à la durabilité tandis que le Ghana et le Sénégal ont exprimé un intérêt.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Le présent rapport se concentre sur les instruments de financement par l'emprunt «à usage général» liés aux indicateurs clés du climat et de la nature (c'est-à-dire les instruments de gestion de la dette pour le climat et la nature et les garanties d'exécution «à usage général» pour le climat et la nature). La nouveauté de ces instruments réside dans les ICP, et nous en soulignons trois aspects :

- Nous mettons ici l'accent sur l'appropriation par le pays débiteur en identifiant les indicateurs clés de performance basés sur les stratégies, budgets et plans nationaux existants, tels que les contributions déterminées au niveau national (CDN) pour le climat (ou l'équivalent de la stratégie nationale pour le climat) et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) pour la nature.
- Nous soulignons la nécessité d'un Monitoring, d'un Rapportage et d'une Vérification (MRV) efficaces et la nécessité d'un MRV indépendant pour garantir sa crédibilité.
- Enfin, nous insistons sur la nécessité d'associer les citoyens à la sélection et à l'adoption des objectifs en matière de climat et de nature afin de garantir la redevabilité et la mise en œuvre effective, ainsi que l'adhésion à des résultats positifs en matière de climat et de biodiversité.

Les pays africains sont de plus en plus demandeurs d'instruments de dette pour le climat et la nature. Lors de l'événement de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de COVID-19 et au-delà en septembre 2020, le président namibien Hage Geingob a appelé à des échanges de dettes contre le climat comme mécanisme clé. Le premier ministre du Cap Vert a appelé à l'allègement de la dette pour le développement durable dans son discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2020, et le président du Gabon a appelé à des innovations financières telles que les échanges de dettes pour mieux protéger les puits de carbone et la biodiversité en Afrique dans le cadre du Dialogue des Leaders organisé par le Centre Mondial pour l'Adaptation (GCA) en avril 2021.² Le Bénin a émis la première garantie d'exécution liée aux ODD en Afrique pour 500 millions d'euros et le Ghana prépare une garantie d'exécution sociale et environnementale de 2 milliards de dollars US.³ La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) collaborent avec certains pays africains pour contribuer à l'analyse, au plaidoyer et à l'action autour des instruments de la dette pour le climat et la nature afin d'améliorer la viabilité de la dette et de promouvoir l'investissement dans des résultats liés au climat et à la nature qui réduisent la pauvreté. Le FMI et la Banque Mondiale jouent un rôle clé en soulignant la nécessité de disposer d'instruments de la dette pour soutenir une reprise verte et inclusive après la pandémie de COVID-19. Avec l'OCDE et les Nations Unies, ils développent une plateforme qui aidera les pays à financer leur dette pour le climat et la nature. Les Nations Unies sont également engagées dans un examen post-COVID-19 de l'architecture du «financement du développement» dans le cadre du programme d'action d'Addis-Abeba, qui donne également la priorité au traitement durable de la dette, les échanges de dette apparaissant comme un élément possible de la solution.⁴ Pour que cette approche réussisse, les principaux créanciers, dont la Chine, et le secteur privé devront s'engager. Cela peut se faire par le biais du G20 et en identifiant des moyens innovants de combiner les initiatives du G20 en matière de dette avec l'obtention de résultats en matière de climat et de nature.

[Pour plus d'informations](#)

Plus de 100 millions d'Africains menacés par le réchauffement climatique d'ici à 2030, selon l'ONU

Dans un rapport, les Nations unies soulignent l'aggravation de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et des déplacements de population sur le continent l'an dernier. Une centaine de millions de personnes extrêmement pauvres sont menacées par l'accélération du réchauffement climatique en Afrique, où les rares glaciers devraient avoir disparu d'ici aux années 2040, a indiqué l'ONU mardi 19 octobre.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Dans un rapport sur l'état du climat en Afrique publié à moins de deux semaines de l'ouverture de la COP 26 à Glasgow, l'ONU met en évidence la vulnérabilité disproportionnée de l'Afrique et souligne que le changement climatique a contribué à aggraver l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les déplacements de population sur le continent l'an dernier. « D'ici à 2030, on estime que jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres [c'est-à-dire vivant avec moins de 1,90 dollar par jour] seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique si des mesures adéquates ne sont pas prises », a déclaré la commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (UA), Josefa Leonel Correia Sacko, dans l'avant-propos du rapport. « En Afrique subsaharienne, le changement climatique pourrait entraîner jusqu'à 3 % de baisse supplémentaire du produit intérieur brut d'ici à 2050 », a-t-elle ajouté. Ce rapport, coordonné par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) de l'ONU, est le fruit d'une collaboration avec la Commission de l'UA, la Commission économique pour l'Afrique et diverses organisations scientifiques internationales et régionales et des Nations unies. « Au cours de l'année 2020, les indicateurs climatiques en Afrique ont été caractérisés par une augmentation continue des températures, une accélération de l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes tels que les inondations, les glissements de terrain et les sécheresses, et les impacts dévastateurs associés », a expliqué pour sa part le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, dans l'avant-propos. « *La fonte rapide des derniers glaciers d'Afrique de l'Est, dont on s'attend à ce qu'elle soit totale dans un avenir proche, nous alerte d'un changement imminent et irréversible du système Terre* », a-t-il relevé. L'an dernier, l'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que la moyenne mondiale, terres et océans confondus. L'année 2020 se positionne ainsi entre la troisième et la huitième année la plus chaude jamais enregistrée sur le continent, selon le rapport. La tendance au réchauffement sur trente ans pour la période 1991-2020 était supérieure à celle de la période 1961-1990 dans toutes les sous-régions africaines et nettement supérieure à celle de la période 1931-1960. Les taux d'élévation du niveau de la mer le long des côtes tropicales et de l'Atlantique sud ainsi que de l'océan Indien sont pour leur part plus élevés que le taux moyen mondial. Quant aux glaciers africains – bien que trop petits pour servir de réservoirs d'eau importants, ils ont une importance touristique et scientifique de premier plan –, leur taux de recul actuel est supérieur à la moyenne mondiale. Selon l'OMM, si cette tendance se poursuit, « *elle conduira à une déglaciation totale d'ici aux années 2040* ». Seules trois montagnes en Afrique sont couvertes de glaciers : le massif du mont Kenya (Kenya), les monts Rwenzori (Ouganda) et le mont Kilimandjaro (Tanzanie). Pour se préparer à l'intensification des phénomènes climatiques dangereux à fort impact, l'OMM appelle l'Afrique à investir dans les infrastructures hydrométéorologiques et les systèmes d'alerte précoce. L'organisation estime que la mise en œuvre rapide de stratégies d'adaptation en Afrique stimulera le développement économique et générera davantage d'emplois pour soutenir la reprise économique après la pandémie de Covid-19 et appelle à favoriser une « *relance durable et verte* » du continent.

[Pour plus d'informations](#)

17^e Assemblée générale annuelle (AGA) du Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF)

L'industrie minière a un rôle crucial à jouer dans l'approvisionnement en minéraux et métaux essentiels à la transition énergétique propre mondiale en cours. Selon la Banque mondiale, la production de minéraux, tels que le graphite, le lithium et le cobalt, pourrait augmenter de près de 500 % d'ici 2050, et plus de trois milliards de tonnes de minéraux et de métaux seront nécessaires pour déployer l'énergie éolienne, solaire et géothermique. , pour répondre à la demande croissante de technologies énergétiques propres et pour faire face à la crise climatique. Le secteur minier doit se repositionner pour fournir ces minéraux essentiels, tout en veillant à ce qu'ils soient extraits et commercialisés de



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

manière responsable. Dans ce contexte, la 17e Assemblée générale annuelle (AGA) du Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF) s'est réunie, avec un accent sur le thème « Construire ensemble demain : l'exploitation minière pour un avenir responsable et inclusif ». Réuni en plusieurs sessions, l'AGA a examiné les questions relatives à la gouvernance du secteur, y compris les minéraux critiques, la gestion environnementale, les évaluations d'impact environnemental et social (EIES), l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (APE), l'engagement communautaire, l'égalité des sexes, le contenu local, partenariats, fiscalité et nouvelles technologies. La réunion s'est concentrée sur l'avenir de l'exploitation minière et sur la garantie que l'industrie est prête à relever les défis à venir et les tendances mondiales. Par exemple, la session sur « une nouvelle réflexion, des compétences différentes et des collaborations inhabituelles pour l'avenir », a exploré à quoi ressemblera un avenir meilleur pour le secteur. Il a identifié un secteur minier où : les objectifs des entreprises s'alignent sur les objectifs et les aspirations des gouvernements et des communautés hôtes ; les matériaux et minéraux indispensables à l'humanité pour réaliser la transition énergétique nécessaire sont produits de manière responsable et inclusive ; et les communautés d'accueil en profitent plutôt qu'elles ne souffrent. Cet avenir doit être conforme aux tendances mondiales qui devraient façonner le secteur minier, en particulier la transition énergétique bas carbone et la pression croissante des investisseurs pour les exigences environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), telles qu'identifiées par les sondages en ligne réalisés lors de l'AGA. L'AGA a également été marquée par le lancement officiel de l'outil EIES minières (OEM) de l'IGF. L'outil a été développé pour analyser les cadres juridiques environnementaux et sociaux, les pratiques et les capacités institutionnelles des pays en ce qui concerne les EIES pour l'industrie minière, et complète les orientations de l'IGF pour les gouvernements sur l'amélioration des cadres juridiques pour les EIES et la gestion.

[Pour plus d'informations](#)

Insécurité alimentaire, pauvreté et déplacements en hausse en Afrique à cause du changement climatique (OMM)

Le rapport sur l'état du climat en Afrique 2020 donne un aperçu des tendances et des effets du changement climatique, notamment l'élévation du niveau de la mer et la fonte des glaciers emblématiques du continent. Il met en évidence la vulnérabilité disproportionnée de l'Afrique et montre comment les avantages potentiels des investissements dans l'adaptation au climat, les services météorologiques et climatologiques et les systèmes d'alerte précoce l'emportent largement sur les coûts. « Au cours de l'année 2020, les indicateurs climatiques en Afrique ont été caractérisés par une augmentation continue des températures, une accélération de l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, tels que les inondations, les glissements de terrain et les sécheresses, et les impacts dévastateurs associés », a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. « La fonte rapide des derniers glaciers d'Afrique de l'Est, dont on s'attend à ce qu'elle soit totale dans un avenir proche, nous alerte d'un changement imminent et irréversible du système Terre », a-t-il ajouté. Selon lui, parallèlement aux mesures de relèvement adoptées face à la Covid-19, il reste urgent de renforcer la résilience climatique. Il est particulièrement nécessaire d'investir dans le développement des capacités et le transfert de technologies, ainsi que dans l'amélioration des systèmes d'alerte précoce nationaux, notamment les systèmes d'observation du temps, de l'eau et du climat, a-t-il expliqué. « D'ici 2030, on estime que jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (c'est-à-dire vivant avec moins de 1,90 dollar par jour) seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique si des mesures adéquates ne sont pas prises », a déclaré la Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union africaine, Josefa Leonel Correia Sacko. « Cette situation fera peser une charge



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

supplémentaire sur les efforts de réduction de la pauvreté et entravera considérablement la diffusion de la prospérité », a-t-elle ajouté. En Afrique subsaharienne, le changement climatique pourrait entraîner jusqu'à 3% de baisse supplémentaire du produit intérieur brut d'ici à 2050. « Cela représente un défi de taille pour l'adaptation et la résilience face au climat, car non seulement les conditions physiques se détériorent, mais le nombre de personnes touchées augmente », a-t-elle précisé. Le rapport indique que l'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que la moyenne mondiale, terres et océans confondus. L'année 2020 se positionne entre la troisième et la huitième année la plus chaude jamais enregistrée en Afrique, en fonction de l'ensemble de données utilisé. Les taux d'élévation du niveau de la mer le long des côtes tropicales et de l'Atlantique Sud ainsi que de l'océan Indien sont plus élevés que le taux moyen mondial, soit environ 3,6 mm/an et 4,1 mm/an, respectivement. Le niveau de la mer le long des côtes méditerranéennes augmente à un rythme d'environ 2,9 mm/an, soit moins que la moyenne mondiale. De plus les trois montagnes d'Afrique couvertes de glaciers, le massif du Mont Kenya (Kenya), les Monts Rwenzori (Ouganda) et le Mont Kilimandjaro (Tanzanie) ont enregistré un taux de recul supérieur à la tendance mondiale. Bien que ces glaciers soient trop petits pour servir de réservoirs d'eau importants, ils ont une importance touristique et scientifique de premier plan. Si cette tendance se poursuit, elle conduira à une déglaciation totale d'ici les années 2040. Le Mont Kenya devrait être libre de glace une décennie plus tôt, ce qui en fera l'une des premières chaînes de montagnes à perdre totalement ses glaciers en raison du changement climatique induit par les activités humaines. Le rapport note que des précipitations supérieures à la normale, accompagnées d'inondations, ont aussi prédominé dans le Sahel, la vallée du Rift, le bassin central du Nil et le Nord-Est de l'Afrique, le bassin du Kalahari et le cours inférieur du fleuve Congo. Des conditions sèches ont prévalu sur la côte nord du Golfe de Guinée ainsi que dans le nord-ouest et le sud-est du continent. La sécheresse à Madagascar a déclenché une crise humanitaire. Les effets conjugués des conflits prolongés, de l'instabilité politique, de la variabilité climatique, des épidémies de ravageurs et des crises économiques, exacerbés par les conséquences de la pandémie de Covid-19, ont été les principaux facteurs d'une augmentation significative de l'insécurité alimentaire. Une invasion de criquets pèlerins aux proportions historiques, qui a débuté en 2019, a continué à avoir un impact majeur dans la Corne de l'Afrique et l'Est du continent en 2020. L'insécurité alimentaire a augmenté de 5 à 20 points de pourcentage à chaque inondation ou sécheresse en Afrique subsaharienne. La détérioration associée de la santé et de la fréquentation scolaire des enfants pourrait aggraver les inégalités de revenus et de genre à plus long terme. Le rapport constate une augmentation de près de 40% de la population touchée par l'insécurité alimentaire en 2020 par rapport à l'année précédente. Ainsi, on estime que 12% de tous les nouveaux déplacements de population dans le monde se sont produits dans la Corne de l'Afrique et l'Est du continent, avec plus de 1,2 million de nouveaux déplacements liés à des catastrophes et près de 500.000 nouveaux déplacements liés à des conflits. Dans la catégorie des déplacements internes liés aux catastrophes, les inondations et les tempêtes sont les causes principales, suivies par les sécheresses, indique le rapport. Le rapport estime que, pour éviter des coûts encore plus élevés de secours en cas de catastrophe en Afrique subsaharienne, il faudrait allouer chaque année entre 30 et 50 milliards de dollars aux activités d'adaptation au cours de la prochaine décennie. Pour se préparer à l'intensification des phénomènes dangereux à fort impact et parvenir à un développement résilient face au climat en Afrique, il serait aussi nécessaire d'investir dans les infrastructures hydrométéorologiques et les systèmes d'alerte précoce. Les enquêtes menées par le Fonds monétaire international (FMI) auprès des ménages en Éthiopie, au Malawi, au Mali, au Niger et en République-Unie de Tanzanie ont révélé, entre autres, qu'il était possible de réduire le risque d'insécurité alimentaire en améliorant l'accès aux systèmes d'alerte précoce et aux informations sur le prix des denrées alimentaires et les conditions météorologiques. Ainsi, informer les agriculteurs sur le moment de planter, d'irriguer ou de fertiliser, permettrait de développer une agriculture tenant compte des



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

facteurs climatiques. Le rapport propose la mise en œuvre rapide de stratégies d'adaptation en Afrique qui stimulerait le développement économique et générerait davantage d'emplois pour soutenir la reprise économique après la pandémie de Covid-19. Enfin, la poursuite des priorités communes répertoriées dans le plan d'action pour la relance verte de l'Union africaine faciliterait la réalisation d'une relance durable et verte du continent après la pandémie, tout en permettant une action climatique efficace. Ce rapport est le fruit d'une collaboration entre l'OMM, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique en matière de climat, des organisations scientifiques internationales et régionales et des organismes des Nations Unies.

[Pour plus d'informations](#)

Le changement climatique entraîne une augmentation de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et des déplacements en Afrique

Genève, le 19 octobre 2021 (OMM) – L'évolution du régime des précipitations, la hausse des températures et l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes ont contribué à aggraver l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les déplacements de population en Afrique en 2020, ce qui n'a fait qu'accentuer la crise socio-économique et sanitaire déclenchée par la pandémie de COVID-19, selon un nouveau rapport multi-institutions coordonné par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Le rapport sur l'état du climat en Afrique 2020 donne un aperçu des tendances et des effets du changement climatique, notamment l'élévation du niveau de la mer et la fonte des glaciers emblématiques du continent. Il met en évidence la vulnérabilité disproportionnée de l'Afrique et montre comment les avantages potentiels des investissements dans l'adaptation au climat, les services météorologiques et climatologiques et les systèmes d'alerte précoce l'emportent largement sur les coûts. «Au cours de l'année 2020, les indicateurs climatiques en Afrique ont été caractérisés par une augmentation continue des températures, une accélération de l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, tels que les inondations, les glissements de terrain et les sécheresses, et les impacts dévastateurs associés. La fonte rapide des derniers glaciers d'Afrique de l'Est, dont on s'attend à ce qu'elle soit totale dans un avenir proche, nous alerte d'un changement imminent et irréversible du système Terre», a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, M. Petteri Taalas, dans son avant-propos. «Parallèlement aux mesures de relèvement adoptées face à la COVID-19, il reste urgent de renforcer la résilience climatique. Il est particulièrement nécessaire d'investir dans le développement des capacités et le transfert de technologies, ainsi que dans l'amélioration des systèmes d'alerte précoce nationaux, notamment les systèmes d'observation du temps, de l'eau et du climat», a expliqué M. Taalas. Ce rapport est le fruit d'une collaboration entre l'OMM, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique en matière de climat, des organisations scientifiques internationales et régionales et des organismes des Nations Unies. Il est publié le 19 octobre, à l'occasion de la session extraordinaire du Congrès météorologique mondial et dans la perspective des négociations des Nations Unies sur le changement climatique qui se dérouleront dans le cadre de la COP 26. Il vient s'ajouter aux éléments scientifiques qui prouvent l'urgence de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre, de renforcer les ambitions en matière de climat et d'allouer davantage de financements à l'adaptation. «L'Afrique connaît une augmentation de la variabilité météorologique et climatique, qui entraîne des catastrophes et des perturbations des systèmes économiques, écologiques et sociaux. D'ici 2030, on estime que jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (c'est-à-dire vivant avec moins de 1,90 dollar É.-U. par jour) seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique si des mesures adéquates ne sont pas prises. Cette situation fera peser une charge supplémentaire sur les efforts de réduction de la pauvreté et entravera considérablement la diffusion de la prospérité», a déclaré la



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union africaine, S.E. Mme Josefa Leonel Correia Sacko. «En Afrique subsaharienne, le changement climatique pourrait entraîner jusqu'à 3 % de baisse supplémentaire du produit intérieur brut d'ici à 2050. Cela représente un défi de taille pour l'adaptation et la résilience face au climat, car non seulement les conditions physiques se détériorent, mais le nombre de personnes touchées augmente», a-t-elle précisé dans l'avant-propos.

Principaux messages

Températures: La tendance au réchauffement sur 30 ans pour la période 1991-2020 était supérieure à celle de la période 1961-1990 dans toutes les sous-régions africaines et nettement supérieure à celle de la période 1931-1960. L'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que la moyenne mondiale, terres et océans confondus. L'année 2020 se positionne entre la troisième et la huitième année la plus chaude jamais enregistrée en Afrique, en fonction de l'ensemble de données utilisé.

Élévation du niveau de la mer: Les taux d'élévation du niveau de la mer le long des côtes tropicales et de l'Atlantique Sud ainsi que de l'océan Indien sont plus élevés que le taux moyen mondial, soit environ 3,6 mm/an et 4,1 mm/an, respectivement. Le niveau de la mer le long des côtes méditerranéennes augmente à un rythme d'environ 2,9 mm/an, soit moins que la moyenne mondiale.

Glaciers: Actuellement, seules trois montagnes en Afrique sont couvertes de glaciers: le massif du Mont Kenya (Kenya), les Monts Rwenzori (Ouganda) et le Mont Kilimandjaro (République-Unie de Tanzanie). Bien que ces glaciers soient trop petits pour servir de réservoirs d'eau importants, ils ont une importance touristique et scientifique de premier plan. Leur taux de recul actuel est supérieur à la moyenne mondiale. Si cette tendance se poursuit, elle conduira à une déglaciation totale d'ici les années 2040. Le Mont Kenya devrait être libre de glace une décennie plus tôt, ce qui en fera l'une des premières chaînes de montagnes à perdre totalement ses glaciers en raison du changement climatique induit par les activités humaines.

Précipitations: Des précipitations supérieures à la normale, accompagnées d'inondations, ont prédominé dans le Sahel, la vallée du Rift, le bassin central du Nil et le Nord-Est de l'Afrique, le bassin du Kalahari et le cours inférieur du fleuve Congo.

Des conditions sèches ont prévalu sur la côte nord du Golfe de Guinée ainsi que dans le nord-ouest et le sud-est du continent. La sécheresse à Madagascar a déclenché une crise humanitaire.

Phénomènes à fort impact: De nombreuses parties de l'Afrique de l'Est ont subi de graves inondations. Les pays ayant signalé des pertes humaines ou des déplacements importants de populations sont le Soudan, le Soudan du Sud, l'Éthiopie, la Somalie, le Kenya, l'Ouganda, le Tchad, le Nigéria (qui a également connu une sécheresse dans sa partie sud), le Niger, le Bénin, le Togo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Burkina Faso. De nombreux lacs et rivières ont atteint des niveaux record, notamment le lac Victoria (en mai), le fleuve Niger à Niamey et le Nil Bleu à Khartoum (en septembre).

Insécurité alimentaire: Les effets conjugués des conflits prolongés, de l'instabilité politique, de la variabilité climatique, des épidémies de ravageurs et des crises économiques, exacerbés par les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ont été les principaux facteurs d'une augmentation significative de l'insécurité alimentaire. Une invasion de criquets pèlerins aux proportions historiques, qui a débuté en 2019, a continué à avoir un impact majeur dans la Corne de l'Afrique et l'est du continent en 2020.

L'insécurité alimentaire augmente de 5 à 20 points de pourcentage à chaque inondation ou sécheresse en Afrique subsaharienne. La détérioration associée de la santé et de la fréquentation scolaire des enfants peut aggraver les inégalités de revenus et de genre à plus long terme. En 2020, on a constaté



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

une augmentation de près de 40 % de la population touchée par l'insécurité alimentaire par rapport à l'année précédente.

Déplacements: On estime que 12 % de tous les nouveaux déplacements de population dans le monde se sont produits dans la Corne de l'Afrique et l'est du continent, avec plus de 1,2 million de nouveaux déplacements liés à des catastrophes et près de 500 000 nouveaux déplacements liés à des conflits. Dans la catégorie des déplacements internes liés aux catastrophes, les inondations et les tempêtes sont les causes principales, suivies par les sécheresses.

Investissements: En Afrique subsaharienne, pour éviter des coûts encore plus élevés de secours en cas de catastrophe, on estime qu'il faudrait allouer chaque année entre 30 et 50 milliards de dollars É.-U. (2 à 3 % du produit intérieur brut (PIB) régional) aux activités d'adaptation au cours de la prochaine décennie. Pour se préparer à l'intensification des phénomènes dangereux à fort impact et parvenir à un développement résilient face au climat en Afrique, il est nécessaire d'investir dans les infrastructures hydrométéorologiques et les systèmes d'alerte précoce.

Alertes précoces: Les enquêtes menées par le Fonds monétaire international auprès des ménages en Éthiopie, au Malawi, au Mali, au Niger et en République-Unie de Tanzanie ont révélé, entre autres, qu'il était possible de réduire le risque d'insécurité alimentaire de 30 points de pourcentage en améliorant l'accès aux systèmes d'alerte précoce et aux informations sur le prix des denrées alimentaires et les conditions météorologiques (même avec de simples messages textuels ou vocaux pour informer les agriculteurs sur le moment de planter, d'irriguer ou de fertiliser, ce qui permet une agriculture tenant compte des facteurs climatiques).

Adaptation: La mise en œuvre rapide de stratégies d'adaptation en Afrique stimulera le développement économique et générera davantage d'emplois pour soutenir la reprise économique après la pandémie de COVID-19. La poursuite des priorités communes répertoriées dans le plan d'action pour la relance verte de l'Union africaine faciliterait la réalisation d'une relance durable et verte du continent après la pandémie, tout en permettant une action climatique efficace.

[Pour plus d'informations](#)

The Production Gap : 2021 Report

Le rapport, lancé pour la première fois en 2019, mesure l'écart entre la production prévue par les gouvernements de charbon, de pétrole et de gaz et les niveaux de production mondiale compatibles avec le respect des limites de température de l'Accord de Paris. Deux ans plus tard, le rapport 2021 constate que l'écart de production est en grande partie inchangé. Le rapport 2021 sur les écarts de production, établi par des instituts de recherche de premier plan et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), constate que malgré des ambitions climatiques accrues et des engagements nets zéro, les gouvernements prévoient toujours de produire plus du double de la quantité de combustibles fossiles en 2030 par rapport à ce qui serait compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C.

Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

Les gouvernements du monde prévoient de produire environ 110 % de plus de combustibles fossiles en 2030 que ce qui serait compatible avec une limitation du réchauffement à 1,5 °C, et 45 % de plus que ce qui serait compatible avec 2°C. La taille de l'écart de production est restée en grande partie inchangée par rapport à nos évaluations précédentes. Les plans et projections de production des gouvernements conduiraient à environ 240 % de charbon en plus, 57 % de pétrole en plus et 71 % de gaz en plus en 2030 que ce qui serait compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

°C. La production mondiale de gaz devrait augmenter le plus entre 2020 et 2040 sur la base des plans des gouvernements. Cette expansion mondiale continue et à long terme de la production de gaz est incompatible avec les limites de température de l'Accord de Paris. Les pays ont consacré plus de 300 milliards de dollars de nouveaux fonds aux activités liées aux combustibles fossiles depuis le début de la pandémie de COVID-19, plus qu'ils ne l'ont fait à l'énergie propre. En revanche, les financements publics internationaux pour la production de combustibles fossiles des pays du G20 et des grandes banques multilatérales de développement (BMD) ont considérablement diminué ces dernières années ; un tiers des BMD et des institutions de financement du développement (IFD) du G20 par taille d'actifs ont adopté des politiques qui excluent les activités de production de combustibles fossiles du financement futur. Des informations vérifiables et comparables sur la production et le soutien des combustibles fossiles, tant de la part des gouvernements que des entreprises, sont essentielles pour combler l'écart de production.

[Pour plus d'informations](#)

Cartographie du droit de l'environnement en Francophonie

Depuis la Déclaration de Stockholm de 1972 sur l'environnement humain, le droit de l'environnement et les institutions environnementales ont connu une croissance spectaculaire autour du globe. Tous les pays disposent d'au moins une loi ou une réglementation environnementale. La plupart des pays ont créé et, à des degrés divers, habilité des ministères de l'Environnement. Et dans de nombreux cas, ces lois et institutions ont contribué à ralentir ou à inverser la dégradation de l'environnement. Ce progrès s'accompagne cependant d'une reconnaissance croissante de l'écart considérable qui se crée – dans les nations développées comme dans les nations en développement – entre les exigences du droit de l'environnement et sa mise en œuvre et son application. La primauté du droit de l'environnement – qui prévoit que les lois soient largement comprises, respectées et appliquées et que le bénéfice de la protection environnementale profite aux populations et à la planète – est essentielle pour remédier à cet écart de mise en œuvre. La première partie de cette cartographie extraite du document Environmental Rule of Law du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) examine l'expérience des pays dans la construction de la primauté du droit de l'environnement et recense les diverses options disponibles pour mieux donner effet et force au droit de l'environnement et, ainsi, faire progresser les avantages envisagés par le droit de l'environnement sur les plans de la santé publique, de l'environnement, des droits de la personne, de l'économie et de la société. La primauté du droit de l'environnement est une plateforme essentielle au soutien des quatre piliers du développement – économique, social, environnemental et institutionnel. Sans primauté du droit de l'environnement, le développement ne peut pas être durable. Avec la primauté du droit de l'environnement, des lois bien conçues sont mises en œuvre par des institutions gouvernementales compétentes qui doivent rendre compte à un public informé et engagé, ce qui conduit à une culture de la conformité qui inclut les valeurs environnementales et sociales. La présente cartographie est une photographie de la situation du droit de l'environnement en Francophonie, qui fait également ressortir, dans 15 pays pilotes, un portrait détaillé de l'effectivité du droit de l'environnement. Grâce à l'excellent travail réalisé par le PNUE sur l'état du droit de l'environnement dans le monde, nous avons extrait des données qui concernent les pays membres de la Francophonie tout en mettant en relief des considérations similaires à l'échelle planétaire. Bien que la majorité des situations ait une portée globale, la présente cartographie s'est davantage focalisée sur la situation des pays membres de la Francophonie. La cartographie est composée de deux parties: la première regroupe une introduction et quatre chapitres analytiques, et la seconde est consacrée aux profils des 15 pays pilotes. Les chapitres analytiques étudient le rôle et les perspectives d'amélioration des institutions, les outils juridiques et pratiques et la primauté du droit de l'environnement.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

[Pour plus d'informations](#)

Les nouvelles du climat au niveau national

Covid-19 : Nouvelle pollution due aux masques de protection sur les plages d'Agadir

Les équipements de protection individuelle, dont les masques de protection prolifèrent notamment sur les plages d'Agadir. Une étude menée par des chercheurs marocains pointe le manque de sensibilisation et d'éducation environnementale.

Au Maroc, les équipements de protection individuelle (EPI) sont devenus l'un des moyens incontournables pour se protéger contre le nouveau coronavirus. Leur utilisation croissante s'avère toutefois source importante de nuisance environnementale. En effet, si plusieurs veillent à s'en débarrasser en les jetant dans des poubelles, d'autres ne se privent pas de les abandonner dans la nature. Que ce soit dans nos rues, nos jardins publics ou même sur nos plages, ces EPI deviennent aussi visibles que les sacs en plastique.

PLF 2022: Le gouvernement veut imposer une « Taxe verte » aux produits et équipements énergivores

Une "taxe verte" sera instaurée au Maroc en 2022, prévoit le projet de loi de Finances déposé au Parlement, lundi 18 octobre 2021.

Il s'agit d'une taxe intérieure de consommation (TIC) réservée aux équipements électriques de grande consommation. Dans un premier temps, la liste des produits concernés comporte les équipements électro-ménagers usuellement utilisés (climatiseurs, lave-vaisselles, réfrigérateurs, machines à laver le linge, congélateurs), ainsi que les lampes à incandescence. Cette liste sera complétée au fur et à mesure de concertations qui seront menées avec les départements ministériels et les opérateurs économiques concernés. Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la réforme fiscale, mettant en valeur le rôle du levier fiscal dans le financement d'une transition écologique, dans une optique de développement durable. Le montant de la taxe qui sera appliquée à ces produits sera différencié selon leur indice d'efficacité énergétique spécifique. Le produit de cette taxe sera affecté au Fonds d'Appui à la Protection Sociale et à la Cohésion Sociale. Par ailleurs, le PLF 2022 prévoit une TIC écologique ou de recyclage sur un certain nombre de produits et équipements électroniques qui présentent, au terme de leur cycle d'utilisation, un risque de pollution en fin de vie: téléviseurs, téléphones portables, ordinateurs, batteries pour véhicules... S'inscrivant dans le même esprit de la mesure fiscale citée précédemment, cette mesure vise à assurer une gestion efficace des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). Dans un premier temps, cette taxe s'appliquera aux téléviseurs, aux batteries pour véhicules, aux téléphones portables, aux ordinateurs et aux tablettes.

[Pour plus d'informations](#)

L'intelligence artificielle, un énorme potentiel pour l'agriculture marocaine

Le représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Omar Hilale, a souligné le 30 septembre que les sciences agricoles et les nouvelles technologies occupent une place importante dans les nouvelles projections économiques du pays. La réunion de haut niveau a abordé le "rôle de l'intelligence artificielle (IA) dans la réalisation de la sécurité alimentaire post-Covid". "Aujourd'hui, ces sciences et technologies contribuent à augmenter la production des petits et moyens agriculteurs", a souligné Hilale lors de la réunion. Le diplomate a également expliqué le rôle crucial que joue l'IA pour "aider à produire plus de nourriture avec moins d'eau et d'énergie". Hilale a salué l'impact positif du Plan Maroc Vert dans la relance de l'agriculture du pays. Le plan a fait de



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

l'agriculture le principal moteur de l'économie marocaine, créant des opportunités d'emploi et réduisant la pauvreté. L'objectif stratégique du Maroc dans le domaine agricole a été de garantir l'autosuffisance alimentaire nationale et ouvre la possibilité d'exporter des produits agricoles de qualité, a déclaré Hilale. L'ambassadeur a également mentionné que l'amélioration de l'efficacité et de l'utilisation de l'apport du sol repose sur une nouvelle technologie d'engrais basée sur l'intelligence artificielle. Il a également souligné que l'irrigation joue un rôle économique et social essentiel dans les zones de stress hydrique, contribuant à augmenter la productivité agricole et les revenus ruraux. Les agriculteurs sont confrontés à un nombre croissant de difficultés en raison de la pénurie d'eau et d'autres défis liés au changement climatique, a-t-il noté. Le Maroc, selon Hilale, a investi de l'argent pour fournir les bons nutriments au sol. Afin de mettre en place un modèle d'irrigation plus durable, le pays a également utilisé des technologies modernes pour améliorer la gestion de l'eau. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Hilale a également déclaré qu'un changement de paradigme vers le développement est nécessaire pour transformer cette crise mondiale en "une opportunité de durabilité". La réunion, coorganisée par les missions permanentes du Maroc et du Nigéria auprès de l'ONU, a souligné la nécessité d'une coopération dans des secteurs tels que l'agriculture durable, les technologies de l'information, le changement climatique, la gestion de l'eau et les énergies renouvelables. Hilale a noté que la pandémie "a changé la façon dont les consommateurs et les producteurs se connectent" et que l'IA est désormais utilisée pour optimiser les chaînes de valeur de l'agro-industrie et stimuler le marketing en ligne pour les petits et moyens agriculteurs.

[Pour plus d'informations](#)

Extension du parc éolien Aftissat (Boujdour): GE Renewable Energy fournira 40 éoliennes

Le projet, dont les opérations devraient démarrer en 2023 est destiné à soutenir les entreprises industrielles dans le cadre de contrats d'achat d'électricité. GE Renewable Energy a été sélectionnée pour fournir 40 éoliennes de technologie Cypress dans le cadre de l'extension du parc éolien Aftissat de 200 MW. Dans un communiqué daté du 30 septembre, GE Renewable Energy a annoncé « avoir été sélectionnée par Energie Eolienne du Maroc (EEM), développeur de premier plan de projets éoliens et filiale de Nareva Holding, en vue de fournir 40 éoliennes terrestres pour l'extension du parc éolien terrestre Aftissat de 200 MW au Maroc ». « Le projet devrait démarrer ses opérations en 2023 et est destiné à soutenir les entreprises industrielles dans le cadre de contrats d'achat d'électricité, conformément à l'objectif du Maroc d'atteindre 52% d'électricité en énergie renouvelable d'ici 2030 », poursuit le communiqué. « Il s'agit de la première commande au Maroc pour la plateforme éolienne terrestre Cypress de GE, la plus grande éolienne terrestre de la société dans le domaine et le plus grand parc éolien Cypress de GE dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique », indique GE Renewable Energy dont le directeur commercial international de l'éolien terrestre, Gilan Sabatier, déclare que « le Maroc a un grand potentiel pour l'énergie éolienne et a été un précurseur dans la voie de l'intégration des énergies renouvelables, réalisant de grands progrès dans ses objectifs en matière d'énergies renouvelables ». « Nous sommes ravis de nous associer à Nareva pour mettre en œuvre notre technologie Cypress au Maroc, confirmant notre engagement dans le développement de l'énergie éolienne du pays », poursuit-il. Pour rappel, GE Renewable Energy, qui a obtenu un contrat, en février dernier, pour la construction de deux sous-stations dans le sud du Maroc, dans le cadre d'un projet de parc éolien de Boujdour, de 300 MW, s'est déjà associé à Nareva 2016 dans le cadre de la construction du parc éolien d'Akhfenir de 200 MW. Le communiqué rappelle, par ailleurs, que le Maroc a adopté, depuis 2009, « une politique énergétique ambitieuse plaçant les énergies renouvelables au centre du mix énergétique national ».

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Deux startups marocaines, finalistes de ClimateLaunchpad Morocco, pour la grande finale internationale aux Pays-Bas

Lors des finales régionales africaines organisées aux Mozambique, deux startups marocaines, finalistes de ClimateLaunchpad Morocco, ont été sélectionnées pour participer à la grande finale mondiale qui se tiendra aux Pays-Bas, du 27 au 29 octobre. Après délibération, les jurys ont annoncé les lauréats parmi lesquels les deux startups marocaines ATAREC avec sa solution «Wave Beat» et Entomonutris. Les deux startups ont ainsi décroché leurs billets pour la «Global Grand Finals» qui se tiendra du 27 au 29 octobre aux Pays-Bas, a annoncé ClimateLaunchpad Maroc dans un communiqué parvenu à la MAP. Suite à cette consécration, Oussama Nour d'ATAREC a déclaré : «Notre expérience avec ClimateLaunchPad a été unique et enrichissante. Elle nous a permis de gagner en maturité face à des spécialistes de renommée internationale». Il a expliqué que le projet «WAVE BEAT» a évolué grâce à l'enthousiasme de l'équipe organisatrice et aux coachs énergiques. «Nous avons ressenti un soutien total de la part de ces personnes qui croient en ce qu'elles font pour contribuer au développement de l'entrepreneuriat vert et responsable face aux défis du changement climatique», a-t-il dit. Pour sa part, Patrick Lhomme, cofondateur avec Fatima Essalhi, d'Entomonutris s'est dit très heureux d'atteindre la finale internationale du concours climatelaunchpad. «Au-delà de cette victoire, c'est avant tout une reconnaissance de l'importance de notre idée d'entreprise comme réponse aux enjeux écologiques et une opportunité exceptionnelle de faire connaître Entomonutris et de représenter le Maroc au niveau international», a-t-il soutenu. Les deux startups se sont désormais frayé un chemin vers plus de visibilité internationale et plus d'opportunités de financement et s'approchent plus de la réalisation de leur rêve. Pour les participants, ce fut une grande surprise, mais pour ClimateLaunchpad Maroc, ce fut encore une plus grande surprise de découvrir la haute qualité de toutes les startups qui ont participé à l'ensemble du programme au Maroc. Pour sa première édition, ClimateLaunchpad Morocco s'est avéré jusqu'à présent très efficace dans la sélection des meilleurs profils. Il a organisé une série de sessions de suivi et un boot camp exceptionnel qui a aidé les candidats à être très compétitifs. Ahmed Larouz, responsable de ClimateLaunchpad Maroc a déclaré à ce propos : «Nous ne sommes pas ici pour simplement gérer un programme et partir. Nous sommes venus au Maroc pour aider à construire l'écosystème de l'entrepreneuriat des technologies propres qui feront face aux défis du changement climatique avec les héros des entreprises vertes et des technologies propres. Pour sa part, l'ambassadeur des Pays-Bas au Maroc, Jeroen Roodenburg, a indiqué que «le changement climatique est un défi majeur qui nous concerne tous. Avec cette initiative nous voulons soutenir l'ingéniosité et la créativité des jeunes porteurs de projets marocains pour trouver des solutions adéquates et ainsi contribuer à préserver notre planète». ClimateLaunchpad Maroc vise à lutter contre le changement climatique en soutenant les idées et les solutions vertes des startups et des entreprises de la green tech et la cleantech.

[Pour plus d'informations](#)

Etude de faisabilité d'un projet de dessalement d'eau de mer à Tan-Tan

La Direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole a lancé, vendredi 1^{er} octobre, un appel d'offres relatif à une étude de faisabilité et d'évaluation préalable du projet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation d'un périmètre dans la région de Guelmim Oued Noun, et à l'assistance technique pour la passation des contrats de partenariat. La zone d'étude de ce projet relève du périmètre d'action de la Direction régionale de l'agriculture de Guelmim Oued Noun et concerne les terrains situés dans la province de Tan- Tan. Environ 5.000 ha de ces terrains vont être identifiés pour faire l'objet de cette étude, dont le montant s'élève à 10,8 millions de DH. L'étude de faisabilité et d'évaluation préalable devra permettre d'identifier le potentiel, les opportunités et les contraintes éventuelles liés à la mise en place du projet. L'étude technique consiste à déterminer les zones qui



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

seront alimentées à partir de la station de dessalement de l'eau de mer, ainsi que sa capacité de production, en tenant compte de son éventuelle évolution dans le temps. L'analyse portera sur plusieurs volets : le volet agro-socio-économique, le volet de la demande en eau, le volet environnemental et le volet technique du projet. Le prestataire identifiera le site d'implantation de l'unité de dessalement et concevra tous les ouvrages du projet, depuis la prise d'eau de mer jusqu'aux points de livraison des parcelles. L'étude porte également sur :

- L'évaluation préalable pour la structuration du projet selon la loi n°86-12 relative aux contrats de partenariat public-privé telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 46-18 ;
- La réalisation des investigations bathymétriques, géophysiques, l'étude des courants marins et de régimes de la houle et l'analyse de la qualité de l'eau de mer ;
- L'élaboration des documents nécessaires à la promotion et à la transaction du projet ;
- L'appui au ministère au lancement de l'appel d'offres, à la sélection du ou des partenaires privés et lors des négociations relatives à la finalisation de la transaction.

[Pour plus d'informations](#)

Taroudant : l'ONEE achève le renforcement de l'alimentation en eau potable à partir du barrage Aoulouz

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable a annoncé l'achèvement des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Taroudant, à partir du barrage Aoulouz. D'un coût global de 250 millions de DH, ce projet a consisté en la réalisation d'une station de traitement d'une capacité de production de 17.280 m³/j (200 l/s) ; la pose d'une adduction, d'un linéaire d'environ 80 km et de diamètres variant entre 500 et 900 mm, dotée de trois brises charges ; la construction d'un réservoir d'eau traitée de capacité 3000 m³ ; et la mise en place d'un système de télégestion. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027 (PNAEPI), signé devant le Roi Mohammed VI le 13 janvier 2020. Il permettra de résorber le déficit enregistré et de sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville de Taroudant, jusqu'à l'horizon 2050. Il contribuera aussi à la préservation de la nappe, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à l'accompagnement du développement socio-économique de la région. A cette occasion, le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Abderrahim El Hafidi, a effectué, mercredi 13 octobre, une visite de terrain. Il a pu assister aux étapes finales des essais de ce projet de renforcement de l'alimentation en eau potable à partir du barrage Aoulouz, dont la mise en service est prévue avant fin octobre 2021. Pour rappel, la ville de Taroudant était alimentée en eau potable à partir des ressources souterraines. Or, elles ont connu ces dernières années une baisse importante, induisant un déficit qui a atteint 20%.

[Pour plus d'informations](#)

Lancement du marché de construction du barrage Tamri dans la province d'Agadir

La Direction des aménagements hydrauliques, relevant du ministère de l'Équipement a lancé, mercredi 13 octobre, un appel d'offres pour la construction du barrage Tamri dans la province d'Agadir. Le barrage Tamri, dans la province d'Agadir, dont la retenue prévisionnelle est estimée à 300 millions de mètres cubes, est le dernier des cinq chantiers de grands barrages programmés pour l'année 2021 à être lancé. Un marché pour une étude d'exécution de la construction du barrage Tamri avait également été lancé en début de semaine, précédant le projet de construction à proprement dit.

La construction de ce barrage concerne l'exécution des travaux de génie civil, notamment :

- L'aménagement des accès et la réalisation des installations de chantier ;



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

- La construction des ouvrages de mise hors d'eau du chantier ;
- La construction des batardeaux, y compris les coupures étanches ;
- La construction du barrage et de ses ouvrages annexes ;
- La réalisation des travaux de forage et d'injection ;
- La mise en place des dispositifs d'auscultation des ouvrages ;
- La déviation provisoire de la RP1002 dans la zone des travaux ;
- Les travaux de réalisation de la route d'accès au barrage ;
- La réalisation des routes, ouvrages de franchissement et plateformes à caractère définitif desservant la crête du barrage et les ouvrages annexes ;
- La remise en état des lieux.

Le montant prévisionnel du marché s'élève à **1,79 milliard de DH**.

[Pour plus d'informations](#)

Seules 9 % des entreprises mesurent avec précision leurs émissions de CO2

A quelques semaines de la COP26, dont le BCG est partenaire, et dans un contexte critique de réchauffement climatique, les entreprises ont pris conscience de l'importance de leur rôle : 85% d'entre elles cherchent à réduire leurs émissions de CO2. Malheureusement, très peu arrivent à mesurer ces émissions.

Seules 9 % des entreprises mesurent leurs émissions de CO2 de manière précise, qu'il s'agisse de celles liées à leur activité directe ou de leurs activités indirectes, par exemple celles de leurs fournisseurs. Seule la technologie, et particulièrement l'Intelligence artificielle, peut changer la donne. C'est ce que révèle la nouvelle étude de BCG GAMMA, l'entité d'Intelligence artificielle et de data science du BCG, intitulée *Use AI to Measure Emissions-Exhaustively, Accurately, and Frequently*. Cette étude inédite a été réalisée auprès de 1300 entreprises dans douze pays. Seules 11% des entreprises interrogées ont réduit leurs émissions de CO2 à hauteur de leurs ambitions dans les cinq dernières années. Pourquoi ? Il est très compliqué de mesurer avec précision ces émissions, étape pourtant essentielle à leur réduction. L'enquête révèle ainsi que les entreprises ne mesurent pas leurs émissions :

- De manière exhaustive : 81 % d'entre elles omettent certaines de leurs émissions internes (celles liées aux activités de l'entreprise) dans leurs rapports, et 66 % ne déclarent aucune de leurs émissions externes (celles liées à la chaîne de valeur de l'entreprise) alors qu'elles comptent pour 90% de la moyenne totale des émissions ;
- Avec précision : Les entreprises s'appuient aujourd'hui sur des estimations dont la marge d'erreur est évaluée entre 30 à 40% ;
- Fréquemment : 53% des entreprises déclarent avoir des difficultés à prendre des décisions et à en analyser les résultats du fait de la rareté des mesures réalisées ;
- Automatiquement : 86% enregistrent et déclarent encore leurs émissions de CO2 manuellement à l'aide de feuilles de calcul Excel. Seules 22% d'entre elles ont des processus automatisés.

La capacité à mesurer les émissions de CO2 de manière exhaustive, précise et régulière est pourtant essentielle pour atteindre les objectifs de réduction. *« Lorsque les entreprises ne sont pas en mesure de mesurer leurs émissions, comment peuvent-elles fixer les bons objectifs de réduction ? »*, déclare Sylvain Duranton, Directeur Monde de BCG GAMMA et co-auteur du rapport. *« Si elles ne collectent pas et n'analysent pas les données de façon granulaire ainsi que les facteurs d'émissions, leurs mesures ne peuvent pas être précises. Nous avons travaillé avec une société de la grande distribution qui ne décomposait pas et ne mesurait pas ses émissions liées à ses bouteilles en verre par entrée - c'est-à-dire par type de fournisseur, couleur, matériaux ou pays d'origine. Lorsqu'elle l'a fait, elle a constaté*



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

que les émissions étaient 45 % plus élevées que celles mesurées initialement ». 87% des entreprises souhaitent aujourd'hui accroître les périmètres analysés dans les reportings de leurs émissions de CO2, et 66% souhaitent les mettre à jour plus régulièrement. Cependant, pour le faire efficacement, elles ont besoin de nouveaux outils technologiques, basés sur l'Intelligence artificielle (IA). Aujourd'hui, beaucoup de données sont disponibles au travers de multiples sources, mais l'accès à ces données et leur traitement n'est pas toujours évident : la technologie peut aider les entreprises et particulièrement l'IA. Les algorithmes permettent de collecter un grand nombre de données, de les traiter automatiquement et de compenser lorsqu'elles manquent, en les modélisant. Ils offrent ainsi aux entreprises une cartographie très fine de leurs émissions. «Les nouveaux outils technologiques assistés par l'IA jouent un rôle crucial pour faire passer les entreprises au niveau supérieur de la mesure et du reporting, et finalement les accompagner dans la réduction massive de leurs émissions. Nous estimons que l'IA permet de réduire les émissions d'une entreprise jusqu'à 40 % grâce à l'identification des meilleures initiatives, au suivi des résultats et à l'optimisation des opérations de l'entreprise», explique Charlotte Degot, Directrice associée au BCG GAMMA et coauteure du rapport. Cette enquête a pour objectif d'évaluer la capacité des entreprises à mesurer et réduire leurs émissions de CO2. Pour cela, BCG GAMMA a recueilli et analysé les réponses des cadres qui ont une responsabilité décisionnelle totale ou partielle en matière d'émissions de CO2 dans 1 290 organisations dans le monde (12 pays) et dans neuf grands secteurs d'activité.

[Pour plus d'informations](#)

Assèchement de la Moulouya : les écologistes dénoncent le pompage, l'ABHM pointe la sécheresse

Le fleuve de la Moulouya n'atteint plus la mer Méditerranée. Les défenseurs de l'environnement alertent sur cette catastrophe écologique, pointant du doigt les autorisations pour la construction de stations de pompage sur l'oued délivrées par l'Agence du bassin hydraulique de la Moulouya. Cette dernière assure que ce dessèchement est principalement dû à la diminution des précipitations au cours des trois dernières années. L'embouchure du fleuve de la Moulouya n'atteint plus la mer. Entre le fleuve et la Méditerranée se dresse désormais un cordon sableux, comme le montre la photo ci-dessous, et comme l'a révélé l'excellente enquête du nouveau média marocain Ennass Media. Un drame écologique qui frappe la région et dont les explications diffèrent selon les interlocuteurs. A en croire des militants écologistes, le dessèchement du fleuve ayant conduit à un assèchement de son embouchure a pour cause les stations de pompage d'eau et donc l'agriculture intensive. L'Agence du bassin hydraulique de la Moulouya, elle, pointe les conditions météorologiques et précise la diminution des précipitations. Il n'est pas exclu que la concomitance des deux phénomènes ait conduit à la situation actuelle du fleuve de Moulouya. « Ce qui arrive actuellement était prévisible. Cela fait dix à onze mois que nous alertons l'opinion publique et les décideurs sur les conséquences de cette nouvelle station, en vain », affirme d'emblée, Mohamed Benata, agronome et géographe, président de l'ONG Espace de solidarité et de coopération de l'Oriental (Esco). Il estime que la situation du fleuve Moulouya est la conséquence de la mise en service de la nouvelle station de pompage de Ouled Settout, qui s'ajoute à l'ancienne station de pompage du barrage Moulay Ali Cherif, mais aussi aux stations de pompage privées des différents agriculteurs de la région. Pour rappel, la station d'appoint de Ouled Settout se trouve dans la province de Nador sur la rive gauche de l'oued de la Moulouya. Elle a été construite par le ministère de l'Agriculture et mise en service en avril 2021 avec un investissement de 100 MDH. D'une hauteur avoisinant 90 m, pour un débit de 1,5 m³/s, son objectif est d'assurer l'irrigation d'une superficie d'environ 30.000 ha, de garantir le drainage de l'eau d'irrigation à partir de l'oued de la Moulouya vers le canal principal de la rive gauche, et de fournir une eau de qualité pour l'irrigation en goutte à goutte, tout en permettant de faire face aux éventuels



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

épisodes de sécheresse. « Le débit de la Moulouya est d'environ 7 m³/seconde. La station de pompage de Moulay Ali Cherif, construite en 1995, accapare la moitié de ce débit, soit 3,4 m³/s, et celle de Ouled Settout 1,5 m³/s. Les agriculteurs de la région, qui y sont présents depuis de très longues années, utilisent également une bonne partie de ce débit, ce qui ne laisse rien à la biodiversité de la Moulouya », précise-t-il. Selon M. Benata, « après la construction de cette station, tout le débit écologique de la Moulouya a été détourné pour l'usage agricole, au détriment de la nature et de la biodiversité. Or, la loi sur l'eau stipule que quelle que soit l'infrastructure (barrage ou station de pompage ou autres) à construire sur un oued, il est nécessaire de préserver un débit écologique pour y conserver la biodiversité ».

Ce dernier rappelle que le débit écologique, le minimum d'eau qu'on doit garder dans l'oued pour y préserver la vie, est estimé au moins à 1 ou 2 m³/s. Par ailleurs, il pointe du doigt l'Agence du bassin hydraulique de la Moulouya (ABHM), chargée de délivrer les autorisations pour la construction de ces stations. « On ne peut pas réaliser des projets de cette envergure sans étudier leurs conséquences sur l'environnement à travers des études d'impact, comme le prévoit la loi 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement ». Médias24 a également sollicité l'Agence du bassin hydraulique de la Moulouya (ABHM), qui a été catégorique dans ses explications. « L'assèchement de la Moulouya est principalement dû à la diminution de 30% à 40% des précipitations en une année dans la région », nous assure une source officielle à l'ABHM. « Les nappes phréatiques, les sources et les fleuves sont alimentés par la pluie et la neige, qui ont diminué depuis trois ou quatre ans. C'est un problème météorologique dont les gens doivent être conscients », ajoute notre source. « Les retenues des barrages ont également beaucoup diminué ces dernières années. Leur taux de remplissage ne dépasse pas 20% au lieu des 50% habituels ». Le 22 octobre 2021, le plus grand barrage de ce fleuve, le barrage Mohammed V, affichait un taux de remplissage de 16,7%. « Ce n'est donc pas l'effet des stations de pompage construites sur l'oued, et qui ont bien sûr fait l'objet des études préalables », affirme l'ABHM. « D'ailleurs, celle de Moulay Ali Cherif existe depuis les années 1990. Ce n'est qu'après une trentaine d'années que l'on voit son effet sur le débit du fleuve ? », conclut notre source, insistant qu'il s'agit d'un « problème de pluies ». Au-delà des explications qui divergent, le fait que le fleuve ne se déverse plus dans la mer engendre des conséquences. Depuis mercredi 20 octobre, c'est la mer qui se déverse dans le fleuve augmentant ainsi sa salinité. « Des pêcheurs habitués à rejoindre la mer par l'oued avec leurs barques n'y sont pas parvenus. Ils ont donc été contraints de creuser un passage à l'aide de machines pour effectuer la traversée. Une fois que la marée est remontée, l'eau a commencé à se déverser dans le Moulouya, ce qui constitue un grand danger pour les terres agricoles avoisinant l'oued », explique le président de l'ONG Espace de solidarité et de coopération de l'Oriental (Esco). De nombreux agriculteurs ont remarqué l'augmentation de la salinité de l'eau de la Moulouya depuis quelques années, à la suite de la baisse de son débit. Ce phénomène a déjà impacté certaines terres agricoles, connues pour la production de la pastèque, du melon et de la tomate. Devenues impropres à la culture, elles ont été délaissées par leurs propriétaires. La situation risque donc de s'aggraver pour les terres encore cultivées », alerte Mohamed Benata. Le bassin hydraulique de la Moulouya, qui se situe dans la partie nord-est du pays, s'étend sur une superficie de 74.000 km² (soit 10% du territoire national). La zone du bassin hydraulique de la Moulouya couvre quasi totalement la région administrative de l'Oriental (provinces de Nador, Figuig, Jerada, préfectures d'Oujda-Angad et de Berkane-Taourirt). Elle couvre aussi partiellement Meknès-Tafilalet (province de Khénifra), Taza-Al Hoceima-Taounate (province de Taza) et Fès-Boulemane (province de Boulemane). Les principales villes du bassin sont Oujda, Nador et Khénifra. Selon M. Benata, « il s'agit du plus long oued du Maroc, plus long que celui d'Oum Errabia et de Sebou. L'embouchure de la Moulouya est également classée 2e en Afrique, après le Nil, du point de vue écologie et biodiversité ».

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Interconnexion électrique: « Le Maroc, une alternative pour approvisionner l'Europe » (Premier ministre portugais)

Le Premier ministre portugais, Antonio Costa, a qualifié de "fondamentale" l'interconnexion électrique entre son pays et le Maroc, soulignant que le Royaume pourrait être une alternative pour approvisionner l'Europe. « L'interconnexion avec le Maroc est fondamentale. Si nous pouvons produire de l'énergie renouvelable à partir de sources solaires à un coût moindre, le Maroc, pour de multiples raisons, pourrait le faire », a relevé Antonio Costa, premier ministre portugais, lors d'un débat au Parlement portugais et dont les propos ont été rapportés par le portail d'information [Expresso.pt](https://www.expresso.pt). « Le Maroc pourra approvisionner de manière conséquente l'Europe », a fait observer Antonio Costa, ajoutant qu' « il s'agit d'une nouvelle niche de coopération avec l'Afrique que nous pouvons et devons développer afin d'avoir une sécurité en matière d'énergie ». Selon M. Costa, son pays « pourrait être une passerelle pour l'énergie propre ou l'énergie de transition propre provenant de pays tiers ». Il a également estimé que « l'Europe doit diversifier ses sources d'énergie et ne peut plus dépendre de la Russie, de la Turquie ou de l'Algérie ».

[Pour plus d'informations](#)

Le chef du gouvernement représentera le Roi au forum de l'Initiative verte d'Arabie Saoudite et du Moyen-Orient

Sur instructions du Roi Mohammed VI, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, se rend en Arabie Saoudite pour représenter le Souverain aux travaux du forum de l'Initiative verte saoudienne (SGI) et du sommet de l'Initiative verte du Moyen-Orient (MGI), qui se tiendront, lundi 25 octobre, dans la capitale saoudienne, Ryad. Un communiqué du département du chef du gouvernement indique que ces deux manifestations auxquelles le Maroc prend part, avec une forte délégation conduite par M. Akhannouch, connaîtront la participation de plusieurs chefs d'État et de gouvernement, des dirigeants de grandes entreprises et d'organisations internationales, de personnalités internationales, des académiciens et des représentants de la société civile.

Les participants devront s'atteler, durant les travaux de ces deux forums, à l'examen de plusieurs axes, se rapportant aux efforts déployés pour la protection de l'environnement, notamment dans le cadre des changements climatiques que connaît le monde et les défis posés, souligne le communiqué.

[Pour plus d'informations](#)

ADM : Des programmes ambitieux pour lutter contre le changement climatique

Les programmes Vert et Azur illustrent pleinement cette orientation écologique de l'opérateur. Le premier dispositif tend en effet à sauvegarder l'environnement et réduire l'empreinte carbone. ADM déploie dans ce sens le projet «Al Ard» qui consiste à protéger les talus autoroutiers contre l'érosion hydrique et stabiliser les soles par des techniques innovantes basées sur le génie biologique. Consciente de l'enjeu du changement climatique, la Société marocaine des autoroutes du Maroc (ADM) a mis en place depuis plusieurs années déjà tout un dispositif orienté durabilité. L'engagement étant d'assurer la résilience du réseau autoroutier à travers le déploiement de projets innovants à fort impact environnemental et socio-économique. Les programmes Vert et Azur illustrent pleinement cette orientation écologique de l'opérateur. Le premier dispositif tend en effet à sauvegarder l'environnement et réduire l'empreinte carbone. ADM déploie dans ce sens le projet «Al Ard» qui consiste à protéger les talus autoroutiers contre l'érosion hydrique et stabiliser les soles par des techniques innovantes basées sur le génie biologique. Ce projet a amorcé sa phase de déploiement à grande échelle, et ce après l'aboutissement des travaux de recherche, menés en partenariat avec l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et la coopération technique allemande (GIZ). Ceci



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

passer par l'association des agriculteurs riverains à l'autoroute à travers la multiplication des semences destinées à la fixation des sols. Mais bien avant, les agriculteurs bénéficient d'une formation dispensée par ADM Académie. Le programme Vert initié par ADM porte également sur le déploiement des techniques de compactage à sec permettant ainsi de préserver des milliards de litres d'eau dans la construction des infrastructures. A cela s'ajoute la compensation de l'empreinte carbone à travers la plantation d'arbres ainsi que la valorisation des eaux récupérées sur la plateforme d'autoroute et ses ouvrages d'assainissement pour réutilisation en vue de l'arrosage ainsi que la gestion sélective et intégrée des déchets collectés et leur recyclage. ADM œuvre également à la réhabilitation des chaussées en utilisant des techniques économes en granulats et en bitume d'apport. A cet égard, ADM valorise les matériaux présents dans la chaussée en les réutilisant. Cette valorisation s'opère de différentes manières. Citons entre autres le recyclage des agrégats d'enrobés issus des chaussées existantes au niveau des centrales à enrobés au taux de 20% afin de fabriquer les nouvelles couches d'assises. Cela représente 20% d'économie au niveau des granulats d'apport et autant au niveau du bitume d'apport. Autre procédé utilisé, celui du traitement des couches support à travers la valorisation d'anciens matériaux au niveau de la couche de forme ou de la partie supérieure des terrassements en les traitant à la chaux, au ciment ou parfois en les mélangeant aux agrégats d'enrobés afin d'offrir un meilleur niveau de support pour les nouvelles couches de chaussée. ADM s'engage également dans l'amélioration de la sécurité des accotements en revalorisant les agrégats d'enrobés fraisés comme couche d'épaulement des accotements. La finalité étant d'éliminer les éventuels dénivelés et améliorer davantage la sécurité offerte aux usagers. Il est également procédé au rachat des fraisas excédentaires. Ainsi, le reliquat éventuel des agrégats d'enrobés issus de la chaussée existante et non recyclés à travers les techniques précédentes est vendu afin d'être valorisé au niveau d'autres projets. Notons que le programme Azur d'ADM s'articule autour de l'intégration des énergies renouvelables et de la mobilité durable. Ceci passe par la mise en place de stations de production de l'électricité à base d'énergie solaire dans les gares de péage, de l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques sur les aires de service ainsi que la sensibilisation à l'écoconduite, à la mobilité durable et la sécurité routière.

[Pour plus d'informations](#)

Le Plan Climat National 2020-2030 vise, entre autres, le renforcement de la capacité d'adaptation et d'accélération de la transformation vers une économie à faibles émissions.

Représentant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, au Sommet de l'initiative verte du Moyen Orient (MGI) qui se tient à Ryad, le chef du gouvernement Aziz Akhannouch, a exposé les objectifs du Plan Climat National 2020-2030. En effet, le Plan Climat National 2020-2030 vise:

- Le renforcement de la capacité d'adaptation et d'accélération de la transformation vers une économie à faibles émissions,
- La mise en œuvre des politiques nationales relatives au climat sur le plan local,
- L'encouragement de l'innovation,
- La sensibilisation pour mieux répondre aux défis posés par le changement climatique.

Ce plan se base sur le renforcement de la gouvernance et la mobilisation des ressources, pour lutter contre le changement climatique, a souligné le chef du gouvernement. Il prévoit, également, le recours aux solutions basées sur la nature, la production d'une énergie propre et le développement de l'industrie verte, a ajouté Aziz Akhannouch, rappelant que le Royaume a revu à la hausse son ambition de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5% à l'horizon 2030, au lieu de 42%.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .